République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

Gratuit sur Google play

TRANSPORT	01	EDUCATION	05	SOCIAL	02
INFRASTRUCTURE	02	RURAL	07	ADMINISTRATION	14
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04	GOUVERNANCE PUBLIQUE	02		

N° 1384
31 Aout 2017
31 August 2017
18H08/6:08 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non

Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	060/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-BEC/2017 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°060/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-BEC/2017 DU 17 AOUT 2017 POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS A IMPACTS RAPIDES (CONSTRUCTION D'INFRSTRUCTURES SCOLAIRES) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'EXTREME NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-09-2017
2	**Reference**	003/AONO/C-MOZOGO/CIPM/TBEC/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 003/AONO/C-MOZOGO/CIPM/TBEC/2017 DU 28/08/2017 POUR• LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSEAVEC LATRINES A L'EP DE MOUDOUKOA ET A UEP DE OUPAI-KIRBICHACUNE (LOT 1);• LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSEAVEC LATRINES A L'EP DE MANDOUSSA-DZA ET A L'EP DE HITERECHACUNE (LOT 02)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-09-2017
3	**Reference**	004/AONO/C-MOZOGO/CIPM/AI/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATLGNAL OUVERT 004/AONO/C-MOZOGO/CIPM/AI/2017 DU 28/08/2017. POURLES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE (08 LAMPADAIRES) DANS LE CENTRE URBAIN DE MOZOGO
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-09-2017
4	**Reference**	011/AONO/CGGBO/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CGGBO/CIPM/2017 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEL'HOTELDE VILLE DE LA COMMUNE DE GARI GOMBO.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-09-2017
5	**Reference**	013/AONO/CGGBO/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°013/AONO/CGGBO/CIPM/2017 DU 16 AOUT 2017 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR ET D'UN BLOC DE LATRINE A DEUX COMPARTIMENTS AU MARCHE COMMUNAL DE KELEMBA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	20-09-2017

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	N° 005/AONO/ PU/ C.TOK/CIPM-TBEC/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/ PU/ C.TOK/CIPM-TBEC/2017 DU 18/08/2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC LATRINES DANS COMMUNE DE TOKOMBERE, ARRONDISSEMENT DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-09-2017
7	**Reference**	003/A0N0/C-K0ZA/CIPM /2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 003/A0N0/C-K0ZA/CIPM /2017 DU PROCEDURED'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE DEUXSALLES DE CLASSE AVEC 02 BLOCS DE LATRINES : EP MARBA ET EP MALMAH
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	31-08-2017
8	**Reference**	N° 006 /AONO/ PU/ C.TOK/CIPM-AI/2017 DU 18/08/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006 /AONO/ PU/ C.TOK/CIPM-AI/2017 DU 18/08/2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGEPUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE (25 LAMPADAIRES) DANS COMMUNE DE TOKOMBERE, ARRONDISSEMENT DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	08-09-2017
9	**Reference**	04/AO O/CNDHL/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AO O/CNDHL/2017 DU 29 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE 4X4 À LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	09-09-2017
10	**Reference**	004/AONO/C-KOZA/CIPM /2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 004/AONO/C-KOZA/CIPM /2017 DU 28/08/2017 EN PROCEDURED'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 FORAGES EQUIPES DEPOMPES SOLAIRES AVEC RESERVOIR A KOZA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	21-09-2017
11	**Reference**	005/AONO/C-KOZA/CIPM /2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 005/AONO/C-KOZA/CIPM /2017 DU 28/08/2017 (EN PROCEDURED'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE(17 LAMPADAIRES) DANS LE CENTRE URBAIN DE KOZA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	21-09-2017

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	012 /AONO/MINEDUB/CMPM/EXERCICE 2017 DU 31/08/201 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012 /AONO/MINEDUB/CMPM/EXERCICE 2017 DU 31/08/2017 POUR LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE BOUNGA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. N.B. : POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMÉROS SUIVANTS : 6 73 20 57 25/699 37 07 48
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-09-2017
13	**Reference**	N° 022 /AONO/CIPM/PAD/2017 DU 28 AOUT 2017 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 022 /AONO/CIPM/PAD/2017 DU 28 AOUT 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONFORTEMENT DU RAVIN SITUE A L'ARRIERE DE LA CANTINE DE L'IMMEUBLE SIMAR SIEGE DU PAD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	29-09-2017
14	**Reference**	N° 008/AONO/EDC/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 29 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL TOPOGRAPHIQUE (UNE STATION TOTALE, SES ACCESSOIRES ET LOGICIELS) DESTINÉ À L'AUSCULTATION DES BARRAGES RÉSERVOIRS. FINANCEMENT : BUDGET EDC ; EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-10-2017
15	**Reference**	N°045/AAONO/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/CRPM /2017 DU Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°045/AAONO/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/CRPM /2017 DU 24 AOUT 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-09-2017
16	**Reference**	N°061/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°061/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM DU 25 AOUT 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS A IMPACTS RAPIDES (CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPES A ENERGIE SOLAIRE) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'EXTREME NORD
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	14-09-2017
17	**Reference**	N°062/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°062/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM DU 25 AOUT 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS A IMPACTS RAPIDES (CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE PMH) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'EXTREME NORD
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	14-09-2017

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
18	**Reference**	84/DC/MINTP/CMPM/2017 DU 25/08/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 84/DC/MINTP/CMPM/2017 DU 25 AOUT 2017 POUR L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINES STATIONS DE PESAGE ROUTIER EN MATÉRIEL INFORMATIQUE, MOBILIER DE BUREAU ET DE COUCHAGE DANS LE RÉSEAU OUEST (RÉGIONS DE L'OUEST, DU LITTORAL, DU SUD-OUEST ET DU NORD-OUEST).FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE 2017 IMPUTATION : 36 468 07 33 00 06 2240 LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION RELATIVE À LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-09-2017
19	**Reference**	85/DC/MINTP/CMPM/2017 DU 25/08/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°85/DC/MINTP/CMPM/2017 DU 25 AOUT 2017 POUR L'EQUIPEMENT DE CERTAINES STATIONS DE PESAGE ROUTIER EN MATERIEL INFORMATIQUE, MOBILIER DE BUREAU ET DE COUCHAGE DANS LE RESEAU SUD (REGIONS DU CENTRE, DU SUD ET DE L'EST).FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE 2017 LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION RELATIVE À LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	22-09-2017
20	**Reference**	04/DC/CNDHL/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°04/DC/CNDHL/CIPM/2017 DU 29 AOÛT 2017 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE COMMUNICATION POUR LES SERVICES CENTRAUX DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-09-2017
21	**Reference**	N°17/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°17/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 041/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 JUILLET 2017 POUR L'ETUDE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE PLATE-FORME SPORTIVE DANS LE CAMP MBOPPI A DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	N°21/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°21/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°042/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 JUILLET 2017 POUR L'ETUDE URBANISTIQUE, ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA RESTRUCTURATION ET LA RENOVATION DU CAMP MBOPPI A DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
23	**Reference**	N°20/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°20/CUD/SG/DIVMAP/2017 BEARING PUBLICATION OF RESULT FOR RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 38/RNIT/DCC/ITB/2017 OF 03 JULY 2017 FOR STUDIES ON THE CREATION OF A MULTIFUNCTIONAL PARK AT BONAMATOUMBE IN DOUALA 4 FINANCING: DCC BUDGET – 2017 FINANCIAL YEAR
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
24	**Reference**	N°18/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°18/CUD/SG/DIVMAP/2017 BEARING PUBLICATION OF RESULT FOR RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 30/RNIT/DCC/ITB/2017 OF 28 JUNE 2017 FOR DETAILED PROJECT STUDIES ON THE CREATION OF FOUR MAJOR CROSSROADS IN THE CITY OF DOUALA: NDOKOTI CROSSROAD, CAMP YABASSI CROSSROAD, BONEWONDA CROSSROAD AND AGIP CROSSROAD FINANCING: DCC BUDGET – 2017 FINANCIAL YEAR
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	N°19/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°19/CUD/SG/DIVMAP/2017 BEARING PUBLICATION OF RESULT FOR RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 22/RNIT/DCC/ITB/2017 OF 14 JUNE 2017 FOR STUDIES ON THE DEVELOPMENT OF THE ROAD ALONG THE BANK OF WOURI IN THE CITY OF DOUALA FINANCING: DCC BUDGET – 2017 FINANCIAL YEAR
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	0444/DIPL/ D4/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0444/DIPL/ D4/SDBMM/SM DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AAONO/MINREX/CMPM/2017
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
27	**Reference**	007/A/171/MINEDUB/SG/DRFM/SD13/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/A/171/MINEDUB/SG/DRFM/SD13/SMP PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/A0NO/CMPM/MINEDUB/EXERCICE 2017 DU 16/07/2017 POUR L'ACHAT DE 06 (SIX) VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINES 4X4 POUR LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DE L'EDUCATION DE BASE DE L'ADAMAOUA, DU CENTRE, DE L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD, DU NORD-OUEST, ET DU SUD.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
28	**Reference**	005/C/SOA/SG/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/SOA/SG/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°001/AONR/C-SOA/CIPM/2017 DU 10 JUILLET 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE SOA DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#		RESUME DES CONSULTATIONS
29	**Reference**	005/C/CPB/SG/CIMP-BEC/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 005/C/CPB/SG/CIMP-BEC/2017 DU 24 AOUT 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CPB/CIPM-BEC/2017, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE BOUTIQUES AU MARCHE DANS LA COMMUNE DE PETE BANDJOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
30	**Reference**	A/191/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°A/191/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINEDUB/CMPM/ 2017 DU 06/07/2017 POUR LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE BIDZAR GROUPES I ET II, ARRONDISSEMENT DE FIGUIL, DEPARTEMENT DE MAYO LOUTI, REGION DU NORD, FINANCEMENT : BIP 2017 (IMPUTATION : 51 15 197 01 340020 2222).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	02/ DC/CA.BFM 1er /CIPM/BIP 2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION PORTANT ATTRIBUTION PUBLICATION DES RESULTATS DE DC N°02/ CA.BFM 1ER /CIPM/2017 DU 20/07/2017 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
32	**Reference**	N°17/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°17/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 041/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 JUILLET 2017 POUR L'ETUDE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE PLATE-FORME SPORTIVE DANS LE CAMP MBOPPI A DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
33	**Reference**	N°21/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°21/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°042/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 JUILLET 2017 POUR L'ETUDE URBANISTIQUE, ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA RESTRUCTURATION ET LA RENOVATION DU CAMP MBOPPI A DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
34	**Reference**	N°20/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°20/CUD/SG/DIVMAP/2017 BEARING PUBLICATION OF RESULT FOR RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 38/RNIT/DCC/ITB/2017 OF 03 JULY 2017 FOR STUDIES ON THE CREATION OF A MULTIFUNCTIONAL PARK AT BONAMATOUMBE IN DOUALA 4 FINANCING: DCC BUDGET – 2017 FINANCIAL YEAR
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
35	**Reference**	N°18/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°18/CUD/SG/DIVMAP/2017 BEARING PUBLICATION OF RESULT FOR RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 30/RNIT/DCC/ITB/2017 OF 28 JUNE 2017 FOR DETAILED PROJECT STUDIES ON THE CREATION OF FOUR MAJOR CROSSROADS IN THE CITY OF DOUALA: NDOKOTI CROSSROAD, CAMP YABASSI CROSSROAD, BONEWONDA CROSSROAD AND AGIP CROSSROAD FINANCING: DCC BUDGET – 2017 FINANCIAL YEAR
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
36	**Reference**	N°19/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°19/CUD/SG/DIVMAP/2017 BEARING PUBLICATION OF RESULT FOR RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 22/RNIT/DCC/ITB/2017 OF 14 JUNE 2017 FOR STUDIES ON THE DEVELOPMENT OF THE ROAD ALONG THE BANK OF WOURI IN THE CITY OF DOUALA FINANCING: DCC BUDGET – 2017 FINANCIAL YEAR
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
37	**Reference**	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
38	**Reference**	0444/DIPL/ D4/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0444/DIPL/ D4/SDBMM/SM DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AAONO/MINREX/CMPM/2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
39	**Reference**	007/A/171/MINEDUB/SG/DRFM/SD13/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/A/171/MINEDUB/SG/DRFM/SD13/SMP PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/A0NO/CMPM/MINEDUB/EXERCICE 2017 DU 16/07/2017 POUR L'ACHAT DE 06 (SIX) VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINES 4X4 POUR LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DE L'EDUCATION DE BASE DE L'ADAMAOUA, DU CENTRE, DE L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD, DU NORD-OUEST, ET DU SUD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
40	**Reference**	A/191/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°A/191/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°005/AMI/MINEDUB/2017 DU 21/03/2017 POUR L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE. L'ÉDUCATION INCLUSIVE AU CAMEROUN
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
41	**Reference**	005/C/SOA/SG/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/SOA/SG/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°001/AONR/C-SOA/CIPM/2017 DU 10 JUILLET 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE SOA DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
42	**Reference**	A/191/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°A/191/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINEDUB/CMPM/ 2017 DU 06/07/2017 POUR LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE BIDZAR GROUPES I ET II, ARRONDISSEMENT DE FIGUIL, DEPARTEMENT DE MAYO LOUTI, REGION DU NORD, FINANCEMENT : BIP 2017 (IMPUTATION : 51 15 197 01 340020 2222).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
43	**Reference**	N° 59 /D/CUP/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 59 /D/CUP/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 30/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 28 JUIN 2017 POUR LES ETUDES D'AVANT PROJET DETAILLE (APD) EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE QUATRE CARREFOURS PRIORITAIRES DANS LA VILLE DE DOUALA : CARREFOUR NDOKOTI, CARREFOUR CAMP YABASSI, CARREFOUR BONEVVONDA, CARREFOUR AGIP
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
44	**Reference**	N°59 /D/CUP/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°59 /D/CUP/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 30/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 28 JUIN 2017 POUR LES ETUDES D'AVANT PROJET DETAILLE (APD) EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE QUATRE CARREFOURS PRIORITAIRES DANS LA VILLE DE DOUALA : CARREFOUR NDOKOTI, CARREFOUR CAMP YABASSI, CARREFOUR BONEVVONDA, CARREFOUR AGIP
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
45	**Reference**	351/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 24/08/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION NO 351 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 24 AOUT 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°42/AONR/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 09/05/2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REVETUES DU RESEAU PRIORITAIRE DANS LE RESEAU OUEST, REGION DU SUD-OUEST (PROGRAMME ANNUEL 2017) ET SON ADDITIF N° 62/AD/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 05/06/2017. FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP (LIGNE FONDS ROUTIER), EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
46	**Reference**	005/DM/CPB/SG/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 005/DM/CPB/SG/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
47	**Reference**	352/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 25/08/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 352/ D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 25 AOUT 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 68/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 20 JUIN 2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE CERTAINES ROUTES EN TERRE À TRAFIC MODÉRÉ DANS LA RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET MINTP (LIGNE FONDS ROUTIER).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
48	**Reference**	N° 57 /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 57 /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 42/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 JUILLET 2017 POUR L'ETUDE URBANISTIQUE, ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA RESTRUCTURATION ET LA RENOVATION DU CAMP MBOPPI A DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
49	**Reference**	N°58/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°58/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 041/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 JUILLET 2017 POUR L'ETUDE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE PLATE-FORME SPORTIVE DANS LE CAMP MBOPPI A DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
50	**Reference**	005/DM/CA.BFM1ER /2017 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 005/DM/CA.BFM1ER /2017 PORTANT ATTRIBUTION PUBLICATION DES RESULTATS DE DC N°02/ DC/CA.BFM 1ER /CIPM/2017 DU 20/07/2017 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
51	**Reference**	2202/2017/DG/DAG/SDPA/SP Lire
	Titre/objet	DECISION N°2202 /2017/DG/DAG/SDPA/SP DU 3 0 AOUT2017 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/CFC/CIPM/2016 DU 16/06/2016 POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES AFFERENTES AU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE CFC DE BAMENDA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
52	**Reference**	00021/DM/ C/SOA/SG/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°00021/DM/ C/SOA/SG/2017 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/C-SOA/CIPM/2017 DU 10 JUILLET 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE SOA DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
53	**Reference**	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
54	**Reference**	N°010/A/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/BST Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°010/A/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/BST DU29/08/17 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 07 AOÛT 2017, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE ET AMÉNAGEMENT DES V.R.D DE L'HÔTEL DE VILLE DE MELONG, DANS LA COMMUNE DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
55	**Reference**	N° 64/AONO/CUD/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 64/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 04 AOUT 2017 POUR L'IMPLANTATION DES TOILETTES MOBILES DANS LA VILLE DE DOUALA-PHASE 1 ADDITIF N°02
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
56	**Reference**	N° 28/AONO/CUD/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 28/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 27 JUIN 2017 POUR LE PROJET D'ADRESSAGE : FOURNITURE ET POSE DES PLAQUES DE NUMEROTATION DES IMMEUBLES DANS LA COMMUNE DE DOUALA 4 ADDITIF N°03
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
57	**Reference**	ADDITIF N° 001 A/S 19/AONR/PAD/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONR/PAD/CIPM/2017 DU 25/07/2017 POUR L' EXECUTION DES ETUDES TECHNIQUES ET FINANCIERES DU PRODET DE REHABILITATION DES MAGASINS EXISTANTS ET DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX MAGASINS ET AIRES DE STOCKAGES AU PORT DE DOUALA OU SUR AUTRES SITES DIT « PORT SEC » AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONR/PAD/CIPM/2017 DU 25/07/2017 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET FINANCIERES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES IMMEUBLES RESIDENTIELS A LA CRIQUE TOKOTO DU PORT DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
58	**Reference**	ADDITIF N° 1 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 09/AOIO/ADC/CIPM/2017 DU 05/07/2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES SALONS VIP (AFAMBA, MEFOU ET GOLD) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
59	**Reference**	001-AONO 012-2017/DG/DSCM/CTR/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 DU 02/08/2017 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LES VILLES DE BAMENDA, BAFOUSSAM, BANDJOUN, TONGA, BAMENDJOU ET BAHAM, DANS LES REGIONS DE L'OUEST ET DU NORD-OUEST, EN SIX LOTS. RÉF : ADDITIF N° 001-AONO 012-2017/DG/DSCM/CTR/CIPM/2017 DU 30/08/2017 NB: BIEN VOULOIR TÉLÉCHARGER LA PIÈCE ORIGINALE POUR LES INFORMATIONS RELATIVES AUX MODIFICATION DU DÉVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
60	**Reference**	N° 2 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 2 A L'AVIS D'APPEL NATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00270/AMI/CCAA/DG DU 22 AOÛT 2017 POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIEGE DE LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY SUR LE SITE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN FINANCEMENT : BIP EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°060/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-BEC/2017 DU 17 AOUT 2017 POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS A IMPACTS RAPIDES (CONSTRUCTION D'INFRSTRUCTURES SCOLAIRES) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'EXTREME NORD

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des **Projets à Impacts Rapides**, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême Nord, Autorité contractante, lance **en procédure d'urgence** un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux construction des infrastructures hospitalières dans certaines Communes de la Région de l'Extrême-Nord.

Les travaux sont répartis suivant l'allotissement ci-après :

COMMUNES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET
MAROUA 1er	**1**	Construction d'un bloc maternelle à **l'école maternelle de HARDE**
MAROUA 3ème	**2**	Construction d'un bloc maternelle à l'**Ecole Maternelle de DOURSOUNGO**
MAROUA 3ème	**3**	Construction d'une salle de classe équipée de tables bancs à l'**école publique de LOUGGUEO**
GAZAWA	**4**	Construction de 03 blocs de deux salles de classe avec 03 blocs de latrines au **lycée GAZAWA, Lycée et au CETIC de GAZAWA**
PETTE	**5**	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à **l'EP de YAG SOUDANI**
GUEME	**6**	Construction de 03 blocs de deux salles avec 03 blocs latrines latrines au **CETIC de KARTOUA, CES de EP GABARAYE DINGUE**
GUERE	**7**	Construction de 02 blocs de deux salles de classe équipés en tables bancs avec latrines dans les **EP de EP GOUNOUDA**
KAI KAI	**8**	Construction de 03 blocs de deux salles de classe avec 03 blocs latrines au **lycée de MADALAM, lycée PALAM et CES de DAMA**
KALFOU	**9**	Construction de 02 blocs de deux salles de classe équipés en tables bancs avec latrines dans les **EP Bilin KALFOU et de BLEMTCHEME**
KAR HAY	**10**	Construction de 03 blocs de deux salles de classe avec 03 blocs latrines à **EP Bilingue DOUKOULA, EP M DOUKOULA et EP BOUNAYE**

TCHATIBALI	**11**	Construction de 02 blocs de 02 salles de classe avec 02 blocs latrines dans les **EP KOBIRDA et EP MANG HOUNOUGA**
MOUTOURWA	**12**	Construction de 03 blocs de deux salles de classe avec 03 blocs latrines à **EP de MORDOK, EP ZALAVAD NOUBOU**
MOULVOUDAYE	**13**	Construction de 03 blocs de deux salles de classe équipés de tables bancs dans les **EP AGAMI, EP SABO EP BABOURE**
KOLOFATA	**14**	Construction d'un bloc de 02 salles équipé de table bancs avec bloc latrines à **l'EP de GOUDOUMBOUL**
KOLOFATA	**15**	Construction d'une clôture de 600 mètre linéaires à **l'école publique de Kolofata**
HINA	**16**	Construction de 03 blocs de deux salles de classe avec latrines à **EP de FOULDAI, EP MAYO MBANA et de GAMDOUGOUM**
BLANGOUA	**17**	Construction de 02 blocs de deux salles de classe **équipés de tables bancs avec 02 blocs latrines à EP et EP ABINKRO**
DARAK	**18**	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à **EP Groupe 2 DARAK Centre**
HILE ALIFA	**19**	Construction de 03 blocs de deux salles de classe équipées de tables bancs dans les **EP** de **KASSLARI et EP BARGARAM**
LOGONE BIRNI	**20**	Construction d'un bloc de deux salles de classe avec latrines à **EP DAVA**
ZINA	**21**	Construction de 03 blocs de deux salles de classe équipées de tables bancs avec latrines à EP de **MANKA EP GADABOU-DABIA**
WAZA	**22**	Construction de 02 blocs de deux salles de classe équipés de tables bancs avec blocs latrines dans les loca **DOUVOUL** et **ZIGUE**
MONTANT TOTAL		

NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de trois (03) lots

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes : Etudes d'implantation ;

- Travaux préparatoires ;
- Fondations ;
- Elévation ;
- Charpente-Couverture-Plafonnage ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD ;
- Plomberie et sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

cout estimatif total de: **1 079 500 000**

4. Allotissement

un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de trois (03) lots

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du bâtiment.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du FEICOM, Exercice 2017**.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à côté de la Sous-Préfecture de Maroua Ier (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Régionale des Marchés Publics, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) francs cfa** payable au Trésor Public de Maroua au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Délégation Régionale des Marchés Publics à Maroua, le **06 Septembre 2017** à **09 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°060/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-BEC/2017 DU 17 AOUT 2017

POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS A IMPACTS RAPIDES

(CONSTRUCTION D'INFRSTRUCTURES SCOLAIRES) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'EXTREME NORD

LOT N°……

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires par lot**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO**,** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant indiqué dans le tableau ci-dessous :

COMMUNES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET
MAROUA 1er	**1**	Construction d'un bloc maternelle à **l'école maternelle de HARDE**
MAROUA 3ème	**2**	Construction d'un bloc maternelle à l'**Ecole Maternelle de DOURSOUNGO**
MAROUA 3ème	**3**	Construction d'une salle de classe équipée de tables bancs à l'**école publique de LOUGGUEO**
GAZAWA	**4**	Construction de 03 blocs de deux salles de classe avec 03 blocs de latrines au **lycée GAZAWA, Lycé et au CETIC de GAZAWA**
PETTE	**5**	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à **l'EP de YAG SOUDANI**
GUEME	**6**	Construction de 03 blocs de deux salles avec 03 blocs latrines latrines au **CETIC de KARTOUA, CES EP GABARAYE DINGUE**
GUERE	**7**	Construction de 02 blocs de deux salles de classe équipés en tables bancs avec latrines dans les **EP EP GOUNOUDA**
KAI KAI	**8**	Construction de 03 blocs de deux salles de classe avec 03 blocs latrines au **lycée de MADALAM, lyc PALAM et CES de DAMA**
KALFOU	**9**	Construction de 02 blocs de deux salles de classe équipés en tables bancs avec latrines dans les **EP KALFOU et de BLEMTCHEME**
KAR HAY	**10**	Construction de 03 blocs de deux salles de classe avec 03 blocs latrines à **EP Bilingue DOUKOULA, DOUKOULA et EP BOUNAYE**
TCHATIBALI	**11**	Construction de 02 blocs de 02 salles de classe avec 02 blocs latrines dans les **EP KOBIRDA et EP M HOUNOUGA**
MOUTOURWA	**12**	Construction de 03 blocs de deux salles de classe avec 03 blocs latrines à **EP de MORDOK, EP ZALA NOUBOU**
MOULVOUDAYE	**13**	Construction de 03 blocs de deux salles de classe équipés de tables bancs dans les **EP AGAMI, EP S EP BABOURE**
KOLOFATA	**14**	Construction d'un bloc de 02 salles équipé de table bancs avec bloc latrines à **l'EP de GOUDOUMBO**
KOLOFATA	**15**	Construction d'une clôture de 600 mètre linéaires à **l'école publique de Kolofata**
HINA	**16**	Construction de 03 blocs de deux salles de classe avec latrines à **EP de FOULDAI, EP MAYO MBAN de GAMDOUGOUM**
BLANGOUA	**17**	Construction de 02 blocs de deux salles de classe **équipés de tables bancs avec 02 blocs latrines à et EP ABINKRO**
DARAK	**18**	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à **EP Groupe 2 DARAK Centre**
HILE ALIFA	**19**	Construction de 03 blocs de deux salles de classe équipées de tables bancs dans les **EP** de **KASSLA EP BARGARAM**
LOGONE BIRNI	**20**	Construction d'un bloc de deux salles de classe avec latrines à **EP DAVA**
ZINA	**21**	Construction de 03 blocs de deux salles de classe équipées de tables bancs avec latrines à EP de **MA EP GADABOU-DABIA**
WAZA	**22**	Construction de 02 blocs de deux salles de classe équipés de tables bancs avec blocs latrines dans le **DOUVOUL** et **ZIGUE**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les

soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps,** le **06 Septembre 2017** à **10 heures** précises dans la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, sise à côté de la Sous-Préfecture de Maroua Ier, (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78, Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3 e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

a) Dossier incomplet;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

d) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;

e) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;

f) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;

g) Non satisfaction, au moins, à **dix-neuf (19) critères essentiels sur vingt-six (26).**

Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **26 critères** essentiels ci-dessous :

- Présentation sur **04 critères** ;

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;

- Le matériel de chantier à mobiliser sur **09 critères** ;

- La méthodologie d'exécution sur **05 critères** ;

Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **04 critères**.

15. Attribution

Le Délégué Régional des Marchés Publics, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

NB : aucune entreprise ne peut être adjudicataire de plus de trois lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord sise à côté de la Sous-préfecture de Maroua I^{er}, (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78 et à l'Agence Régionale du FEICOM à Maroua.

MAROUA le 24 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN

COMMUNE DE MOZOGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 003/AONO/C-MOZOGO/CIPM/TBEC/2017 DU 28/08/2017 POUR• LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSEAVEC LATRINES A L'EP DE MOUDOUKOA ET A UEP DE OUPAI-KIRBICHACUNE (LOT 1);• LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSEAVEC LATRINES A L'EP DE MANDOUSSA-DZA ET A L'EP DE HITERECHACUNE (LOT 02)

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
220 100

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre des Projets à Infipacts Rapides, le Maire de la Commune de MOZOGO. Maîtres d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour :
• La construction de 04 blocs de deux salles de classe avec 04 blocs latrines
Les travaux sont constitués en deux (02) lots comme indiqués ci-dessous :
Lot 1 : Construction de 02 blocs de 02 sallesde classe avec 02 blocs de latrines à L'EP MOUDOKOA et EP OUPAI KIRBI, Montant Prévisionnel en Fcfa 45 000 000
Lot 2 : Construction de 02 blocs de 02 salles de classe avec 02 blocs de latrines à L'EP MANDOUSSA-DZA ET EP HITERE Montant Prévisionnel en Fcfa 45 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présentAppel d'Offres comprennent les opérations suivantes ;
• Travaux préparatoires ;
• Fondations ;
• Elévation ;
• Charpente-Couverture-Plafonnage ;
• Menuiserie bois et métallique ;
• Electricité ;
• Peinture ;
• VRD;
• Plomberie et sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

Lot 1 : Construction de 02 blocs de 02 sallesde classe avec 02 blocs de latrines à L'EP MOUDOKOA et EP OUPAI KIRBI, Montant Prévisionnel en Fcfa 45 000 000
Lot 2 : Construction de 02 blocs de 02 salles de classe avec 02 blocs de latrines à L'EP MANDOUSSA-DZA ET EP HITERE Montant Prévisionnel en Fcfa 45 000 000

4. Allotissement

Lot 1 : Construction de 02 blocs de 02 sallesde classe avec 02 blocs de latrines à L'EP MOUDOKOA et EP OUPAI KIRBI
Lot 2 : Construction de 02 blocs de 02 salles de classe avec 02 blocs de latrines à L'EP MANDOUSSA-DZA ET EP HITERE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises dedroits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du bâtiment
Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Communal du FEICOM. Exercice 2017, pour un coûtestimatif total de 45 000 000 FCFA par lot.
IMPUTATION : 220-100

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de MOZOGO.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de MOZOGO, dés publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de 50 000 Fcfa (cinquante mille franc cfa) à la recette municipale de la commune de Mozogo au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Açpel d'Offres, tora être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de MOZOGO, le 18/08/2017 à 10 heures, heure locale et devra porterla mention:
«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/AONO/C-MOZOGO/CIPM/TBEC/2017 DU 28/08/2017 POUR
- LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE DEUX SALLESDE CLASSE AVEC LATRINES
LOT (Indiquer le lot)
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre a ses pieces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de : neuf cent mille (900 000) francs CFA
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre a ses pieces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de : neuf cent mille (900 000) francs CFA
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 18/09/2017 à 11 heures précises dans la salle de délibération de la Commune de M020G0, en présence des soumissionnaires.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :
• 1^™étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire,
• 2®étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
• 3®étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;
13.1- Critères éliminatoires
13.1.1 ; Pièces administratives
a) Dossier incomplet:
b) Pièce falsifiée ou non authentique.
13.1.2 : Offre technique
a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
C) N avoir pas jusiiTie ae la reaiisaiion au cours oes irois oernieres années, comme enirepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
e) Non satisfaction, au moins, à dix neuf (19) critères essentiels sur vingt six (26).
13.1.3 : Offre financière
a) Offre financière incomplète ;
b) Pièces non conformes ;
c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié :
d) Absenced'un sous-détail de prix.
13.2 : Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26 critères essentiels ci-dessous :
a) Présentation générale sur 4 critères ;
b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4 critères ;
c) Lematériel de chantierà mobiliser sur 9 critères ;
d) La méthodologie d'exécution sur 5 critères ;
e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur4 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MOZOGO, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de MOZOGO et du FEICOM Extrême-Nord.

MOKOLO le 28 Aout 2017

Le MAIRE

ALIM HAYATOU

COMMUNE DE MOZOGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATLGNAL OUVERT 004/AONO/C-MOZOGO/CIPM/AI/2017 DU 28/08/2017. POURLES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE (08 LAMPADAIRES) DANS LE CENTRE URBAIN DE MOZOGO

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
220 100

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre des Projets à Impacts Rapides, le Maire de la Commune de MOZOGO, Maîtres d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour :
• Lestravaux d'éclairage public à énergie solaire (08 lampadaires)
Les travaux sont constitués en un seul lot comme indiqués ci-dessous :
Travaux d'éclairage public (08 lampadaires) à énergie solaire CENTRE URBAIN DE MOZOGO Montant Prévisionnel en Fcfa 10 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :
les études techniques nécessaires :
La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
La fourniture et la pose de 08 candélabres en acier de 8 mde hauteur devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires, la crosse et le luminaire et fixé sur massif à béton armé composée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage ;
La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, ycompris les structures de support de ces modules) ;
La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
• La fourniture et rinstallation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;
• La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements

3. Cout Prévisionnel

Travaux d'éclairage public (08 lampadaires) à énergie solaire CENTRE URBAIN DE MOZOGO Montant Prévisionnel en Fcfa 10 000 000

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'éclairage public à énergie solaire.
Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à foumir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Communal du FEICOM, Exercice 2017, pour un coût estimatif total de 10000 000 F

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès dela Commune de MOZOGO et la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de MOZOGO, dés publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de 15 000 Fcfa (Quinze mille franc cfa) à la Recette Municipale de la Commune de Mozogo au titre des frais dachat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de MOZOGO, le 18/09/2017 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:
« APPEL D'OFFRES NATIGNAL OUVERT 004/AONO/C-MOZOGO/CIPM/AI/2017 DU 28/08/2017
• LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AENERGIE SOLAIRE DANS LE CENTRE URBAIN DE MOZOGO
les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres neserontpas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Cedélai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre a ses pieces administratives une caution de soumission (conîorme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de : Deux cent mille (200 000) francs CFA.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré aprèsconstitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre a ses pieces administratives une caution de soumission (conîorme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de : Deux cent mille (200 000) francs CFA.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré aprèsconstitution du cautionnement définitif.
Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement êtreen cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, te _LZ_L_L_^^à 11 heures précises dans la salle de délibération de la Commune de MOZOGO, en présence des soumissionnaires,
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :
• 1^f®étape : Vérification de la conformité du dossier administratif dechaque soumissionnaire.
• 2®étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
• 3®étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;
13.1- Critères éliminatoires
13.1.1 : Pièces administratives
a) Dossier incomplet;
b) Pièce falsifiée ou non authentique.
13.1.2 : Offre technique
a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannès ;
c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine de l'éclairage public ;
d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning »;
e) Non satisfaction, au moins, àdix neuf (19) critères essentiels sur vingt six (26).
13.1.3: Offre financière
a) Offre financière incomplète ;
b) Pièces non conformes ;
c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
d) Absence d'un sous-détail de prix.
13.2 ; Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26 critères essentiels ci-dessous :
a) Présentation générale sur4 critères ;
b) Le personnel d'encadrement del'entreprise sur 4critères ;
c) Le matériel dechantier à mobiliser sur 9 critères ;
d) La méthodologie d'exécution sur 5critères ;
e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MOZOGO, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter dela date limite fixée pour la remise des offres,

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de MOZOGO etdu FEICOM Extrême-Nord.

MOKOLO le 28 Aout 2017

Le MAIRE

ALIM HAYATOU

COMMUNE DE GARI GOMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CGGBO/CIPM/2017 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEL'HOTELDE VILLE DE LA COMMUNE DE GARI GOMBO.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GARI-GOMBO, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la commune de Gari Gombo un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction de son Hôtel de ville.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur ;
Les travaux préparatoires ;
Les terrassements et Implantation ;
Les fondations ;
Les maçonneries et élévation ;
La charpente - la couverture et le plafond ;
Les menuiseries bois, métalliques et vitrerie;
Plomberie - Sanitaires-Revêtement ;
L'électricité ;
La peinture ;
Les VRD

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : **203 703 703 (deux cent trois millions sept cent trois mille sept cent trois) Francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le FEICOM et la Commune de Gari-Gombo pourl'Exercice 2017

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la cellule des marchés de la commune de Gari-gombo dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la cellule des marchés de la commune de Gari-gombo dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **(126 000) francs CFA** payable à la Recette municipale de Gari-gombo.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la cellule des marchés de la commune de Gari-gombo, au plus tard le **08/09/2017 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CGGBO/CIPM/2017 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEL'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE GARI GOMBO.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **six (06) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **4 074 074 (quatre millions soixante-quatorze mille soixante-quatorze) Francs CFA.**

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 4 074 074 (quatre millions soixante-quatorze mille soixante-quatorze) Francs CFA, La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans les locaux de la CIPM de la Commune de Gari-gombo le **08/09/2017 à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :
a. Offre Administrative
1) Absence d'une pièce administrative ;
2) Pièce falsifiée ;
3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
4) Pièces dont la date de légalisation est supérieure à 03 (trois) mois
b. Offre technique
1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.
3) Non production d'un engagementde non abandon de chantier
c. Offre Financière
1) Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
2) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
NB : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.
B. Critères de qualification des offres techniques :
Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
1) La capacité financière Oui/Non
2) Les références de l'Entreprise dans les travaux similaires Oui/Non
3) L organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/non
4) L'expérience du personnel d'encadrement, Oui/Non
5) Le matériel el les équipements essentiels. Oui/Non
Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées par la sous-commission d'analyses techniques.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:
1 - administrative sera jugée conforme ;
2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du
CCTP et classée la moins disante,

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la cellule des marchés de la Commune de Gari-gombo, aux numéros de téléphone: 673 159 067/ 677 391 229.

GARI-GOMBO le 16 Aout 2017

Le MAIRE

KALBAH SIMON

COMMUNE DE GARI GOMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°013/AONO/CGGBO/CIPM/2017 DU 16 AOUT 2017 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR ET D'UN BLOC DE LATRINE A DEUX COMPARTIMENTS AU MARCHE COMMUNAL DE KELEMBA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GARI-GOMBO, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la commune de Gari Gombo un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un hangar et d'un bloc de latrines à deux compartiments au marché de KELEMBA.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :
¨ Les travaux préparatoires ;
¨ Les fondations,
¨ Les maçonneries et élévation ;
¨ La charpente - la couverture et le plafond ;
¨ La peinture ;
¨ LesVRD.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : **10.835.390 (dix millions huit cent trente-cinq mille trois cent quatre-vingt dix) Francs CFA TTC**.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Comité de gestion et de Suivi de la Communede Gari-
Gombo pourl'Exercice 2017

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la cellule des marchés de la commune de Gari-gombo dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la cellule des marchés de la commune de Gari-gombo dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de (25 000) francs CFA payable à la Recette municipale de Gari-gombo

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplairesdont un (01) original etsix (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli ferméà la cellule des marchés de la commune de Gari-gombo, au plus tard
le **20/09/2017 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°013/AONO/CGGBO/CIPM/2017 DU 16 AOUT 2017 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR ET D'UN BLOC DE LATRINE A DEUX COMPARTIMENTS AU MARCHE COMMUNAL DE KELEMBA.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **216 707 (deux cent seize mille sept cent sept) Francs CFA.**

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un
établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 216 707 (deux cent seize mille sept cent sept) Francs CFA.
La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront
obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable,

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans les locaux de la CIPM de la Commune de Gari-gombo le **20/09/ 2017**
à 12 heures précises par la Commission Inteme de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de
leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :
a. Offre Administrative
1) Absence d'une pièce administrative ;
2) Pièce falsifiée ;
3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
4) Pièces dont la date de légalisation est supérieure à 03 (trois) mois
b. Offre technique
1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
3) Non production d'un engagement de non abandon de chantier
c. Offre Financière
1) Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
2) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.
B. Critères de qualification des offres techniques :
Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
1) La capacité financière Oui/Non
2) Les références de l'Entreprise dans les travaux similaires Oui/Non
3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/non
4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non
Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de «oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées par la sous-commission d'analyses techniques.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:
1 - administrative sera jugée conforme
2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la cellule des marchés de la Commune de Gari-gombo, aux numéros de téléphone: 673 159 067/ 677 399 229.

GARI-GOMBO le 16 Aout 2017

Le MAIRE

KALBAH SIMON

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/ PU/ C.TOK/CIPM-TBEC/2017 DU 18/08/2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC LATRINES DANS COMMUNE DE TOKOMBERE, ARRONDISSEMENT DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des Projets à Impacts,le Maire de la commune de Tokombéré, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de (03) trois blocs de deux (02) salles de classeavec 03 blocs latrines dans la Commune de Tokombéré, Arrondissement de Tokombéré, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord, comme indiqués ci-dessous.

Désignation du projet	Lieu et localités	MontantPrévisionnel en Fcfa
Construction de 03 blocs de 02 salles de classe avec 03 blocs latrines	CES de MAKALINGAI	70 000 000
	EP BILINGUE DE TOKOMBERE,	
	LYCEE DE GALAGA	

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

coût estimatif total de **70 000 000 (soixante-dix millions) FCFA.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entr ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **au** retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Budget d'Investissement Communal du FEICOM, Exercice 2017, pour un coût estimatif total de **70 000 000 (soixante-dix milli**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tokomb

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Tokombéré, dès publication du prése quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **100. 000 (cent mille franc** Municipal de Tokombéré / Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqué prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de T** lancement des Appel d'offres, au plus tard le **08/09/2017** à **09** heures, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 005 /AONO/ PU/ C.TOK/CIPM-TBEC/2017

DU 18/08/2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE DEUX SA LATRINES DANS COMMUNE DE TOKOMBERE, ARRONDISSEMENT DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAY L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM/ EXERCICE 2017

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calen périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Serv **date de signature de votre contrat**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en a de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **mon million quatre cent mille francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les sou retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constituti

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées cor
ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offr

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieure
l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute - offre incomplète conformément - aux prescriptions - du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamm
soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **08/09/2017** à **10 heures** précises dans la salle des délibérations de la Commu
des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (mê
leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes
- **3e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

a) Dossier incomplet;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

a) Dossier incomplet;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

d) N'avoir pas abandonné un chantier l'année précédente ;

e) Non satisfaction, au moins, à vingt six (26) critères essentiels sur trente six (36).

Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix ;

d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 36 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur 0**3 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;

d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **03 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Tokombéré, Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techni

la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la **Com**

COMMUNE DE KOZA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 003/A0N0/C-K0ZA/CIPM /2017 DU PROCEDURED'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE DEUXSALLES DE CLASSE AVEC 02 BLOCS DE LATRINES : EP MARBA ET EP MALMAH

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
220 100

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre des Projets à Impacts Rapides, le Maire de la Commune de KOZA, Maîtres d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour :
• la construction de 02 blocs de deux salles de classe avec 02 blocs latrines
Les travaux sont regroupés en un seul lotcomme indiqués ci-dessous :

Construction de 02 blocs de 02 salles de classe avec 02 blocs latrines EP MARBA et EP MALMAH Montant Prévisionnel en Fcfa: 46 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes
Pour les salles de classe :
• Travaux préparatoires ;
• Fondations ;
" Elévation ;
• Charpente-Couverture-Plafonnage ;
• Menuiserie bois et métallique ;
• Electricité ;
• Peinture ;
• VRD:
• Plomberie et sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

Construction de 02 blocs de 02 salles de classe avec 02 blocs latrines EP MARBA et EP MALMAH Montant Prévisionnel en Fcfa: 46 000 000

4. Allotissement

n/d

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d Uîtres est ouvene a egaiite de conditions aux societés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du bâtiment
Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Communal du FEICOM, Exercice 2017, pour un coût estimatif total de 46 000 000 FCFA.

7. Consultation du Dossier

Dés publication du présent avis, le Dossier d'Appel dOffres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de KOZA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de KOZA, dés publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de 50 000 Fcfa (cinquante mille franc cfa) à la Recette Municipale de KOZA au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'App^jOffr^ devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KOZA, le 21/09/2017 à10 heures, heure locale et devra porter la mention:
«APPEL D'OFFRES NATION OUVERT
N° 003/AONO/C-KOZA/CIPM/2017 du 28/08/2017 PROCEDURE D'URGENCE POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC 02 BLOCS DE LATRINES A : EP MARBA ET EP MALMAH
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôtdes offres neserontpas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court àcompter de ta date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de :
Construction de 02 blocs de 02 salles de classe avec 02 blocs latrines à : EP MARBAet EP MALMAH Caution de Soumission en Fcfa 920 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif,

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de :
Construction de 02 blocs de 02 salles de classe avec 02 blocs latrines à : EP MARBAet EP MALMAH Caution de Soumission en Fcfa 920 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif,
Sous peine de rejet de l'offre, tes autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément auxstipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être en coursde validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le Dj U'fTn heures précises dans la salle de délibération de la Commune de KOZA, en présence des soumissionnaires.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :
• 1*™étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
• 2®étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
• 3eétape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :
13.1- Critères éliminatoires
13.1.1 : Pièces administratives
a) Dossier incomplet;
b) Pièce falsifiée ou non authentique.
13.1.2 : Offre technique
a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannês ;
c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning »;
e) Non satisfaction, au moins, àdix neuf (19) critères essentiels sur vingt six (26).

13.1.3: Offre financière
a) Offre financière incomplète ;
b) Pièces non conformes ;
c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
d) Absence d'un sous-dètail de prix.
13.2 : Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26 critères essentiels ci-dessous :
a) Présentation générale sur 4 critères ;
b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur4 critères ;
c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 9 critères ;
d) La méthodologie d'exécution sur5 critères ;
e) Références et capacité de préfinancement del'entreprise sur 4 critère.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KOZA, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de KOZA et du FEICOM Extrême-Nord.

MOKOLO le 31 Aout 2017

Le MAIRE

NDJIDDA TAKOUDAMA

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006 /AONO/ PU/ C.TOK/CIPM-AI/2017 DU 18/08/2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGEPUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE (25 LAMPADAIRES) DANS COMMUNE DE TOKOMBERE, ARRONDISSEMENT DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des **Projets à Impacts,**le Maire de la commune de Tokombéré, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de 25 lampadaires à énergie solaire dans les localitésdans la Commune de Tokombéré, Arrondissement de Tokombéré, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:

- les études techniques nécessaires ;
- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de 25 candélabres en acier de 8 m de hauteur devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires, la crosse et le luminaire et fixé sur massif à béton armé composée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage ;
- La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) ;
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;
- La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements

3. Cout Prévisionnel

coût estimatif total de **30 000 000 (trente millions) FCFA**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'éclairage public par énergie solaire.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Budget d'Investissement Communal du FEICOM, Exercice 2017, pour un coût estimatif total de **30 000 000 (trente millions) FCFA**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tokombéré.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Tokombéré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **50. 000 (cinquante mille franc cfa)** francs CFA à la Recette Municipal de Tokombéré / Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré**, Cellule d'Appui au lancement des Appel d'offres, au plus tard le **08/09/2017** à **09** heures, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 006 /AONO/ PU/ C.TOK/CIPM-AI/2017 DU 18/08/2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGEPUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE (25 LAMPADAIRES) DANS COMMUNE DE TOKOMBERE, ARRONDISSEMENT DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM/ EXERCICE 2017

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 600 000 FCFA (six cent mille francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute - offre incomplète conformément - aux prescriptions - du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **08/09/2017** à **10 heures** précises dans la salle des délibérations de la Commune de Tokombéré, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

a) Dossier incomplet;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

a) Dossier incomplet ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

d) N'avoir pas abandonné un chantier l'année précédente ;

e) Non satisfaction, au moins, à vingt-sept (27) critères essentiels sur trente-huit (38).

Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix ;

d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 38 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur 0**4 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **09 critères** ;

d) La méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **04 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Tokombéré, Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la **Commune de Tokombéré.**

MORA le 18 Aout 2017

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AO O/CNDHL/2017 DU 29 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE 4X4 À LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
222 000.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la poursuite du renforcement des capacités opérationnelles de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, son Président lance un Appel d'Offres ouvert pour la fourniture d'un véhicule 4x4 à ladite institution.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent marché sont relatives à la fourniture d'un véhicule 4x4 à la CNDHL.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 70 000 000 FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tout concessionnaire automobile installé au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés de l'exercice 2017, sur la ligne d'imputation budgétaire 222 000.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, Service des Affaires Générales, Téléphone : 222 22 61 17 au 2ème étage de l'immeuble BINDZI, face Chambre d'Agriculture dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, Service des Affaires Générales, Téléphone : 222 22 61 17 au 2ème étage de l'immeuble BINDZI, face Chambre d'Agriculture dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA, dans le Compte Spécial CAS-ARMP N°335 988 auprès de la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, Service des Affaires Générales, Téléphone : 222 22 61 17 au 2ème étage de l'immeuble BINDZI, face Chambre d'Agriculture à Yaoundé au plus tard le 19 SEPTEMBRE 2017 à 13 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE n° 04/AONO/CNDHL/CIPM/2017 DU 29 AOûT 2017 pour la fourniture d'un véhicule 4x4 à la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés –

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Le présent marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et jugée la moins-disante.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison de la fourniture objet du présent appel d'offres est de un (1) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de 1 400 000 FCFA, valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois lors du dépôt des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seultemps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le9 septembre 2017 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CNDHL dans la salle de conférence de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, sise au 2ème étage de l'Immeuble BINDZI face Chambre d'Agriculture.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires
Il s'agit notamment :
-de l'absence de la caution de soumission ;
-des fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
-de la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
-de la non-conformité à 70 % des autres spécifications techniques de la fourniture ;
-du non-respect de trois (3) critères essentiels ;
-de l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
-de la non-conformité du modèle de soumission ;

2. Critères essentiels
Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur:
-le chiffre d'affaires ;
-la disponibilité des pièces de rechange ;
-le service après-vente ;
-la présentation de l'offre ;
-la qualification et l'expérience du personnel technique ;
-les prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant
-lagrément du fournisseur ;
-les références du fabricant.

14. Attribution

Le présent marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et jugée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 joursà partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, Service des Affaires Générales, Téléphone : 222 22 61 17, 2ème étage de l'immeuble BINDZI, face Chambre d'Agriculture à Yaoundé.

YAOUNDE le 29 Aout 2017

Le PRÉSIDENT

CHEMUTA DIVINE BANDA

COMMUNE DE KOZA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 004/AONO/C-KOZA/CIPM /2017 DU 28/08/2017 EN PROCEDURED'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 FORAGES EQUIPES DEPOMPES SOLAIRES AVEC RESERVOIR A KOZA

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
220 100

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre des Projets à Impacts Rapides, le Maire de la Commune de KOZA, Maîtres d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour :
• la construction de 02 forages équipés de Pompes solaires avec réservoir
Les travaux sont regroupés en un seul lot comme indiqués ci-dessous
N® Désignation du projet Localités
Montant Prévisionnel en Fcfa
Construction de 02 forages équipés de Pompes solaires avec réservoir à KOZA Montant Prévisionnel en Fcfa: 34 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes
Pour lesforages équipés de pompes solaires :
• Etudes d'implantation ;
• Etudes géophysiques et hydrogéologiques ;
• Installation de chantier ;
• Construction des forages ;
• Développement et pompage d'essai ;
• Aménagement de surface ;
• Fourniture et pose des pompessolaires :
• Fourniture et pose des panneaux solaires y compris supports ;
• Fourniture et pose des grilles de protection ;
• Laconstruction d'un local technique en agglos :
• La fourniture de deux cuves en plastique ;
• La construction de 06 robinets de puisage ;

3. Cout Prévisionnel

Construction de 02 forages équipés de Pompes solaires avec réservoir à KOZA Montant Prévisionnel en Fcfa: 34 000 000

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes
Pour lesforages équipés de pompes solaires :
• Etudes d'implantation ;
• Etudes géophysiques et hydrogéologiques ;
• Installation de chantier ;
• Construction des forages ;
• Développement et pompage d'essai ;
• Aménagement de surface ;
• Fourniture et pose des pompessolaires :
• Fourniture et pose des panneaux solaires y compris supports ;
• Fourniture et pose des grilles de protection ;
• Laconstruction d'un local technique en agglos :
• La fourniture de deux cuves en plastique ;
• La construction de 06 robinets de puisage ;

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Communal du FEICOM, Exercice 2017, pour un coût estimatif total de 34 000 000 FCFA.

7. Consultation du Dossier

Dés publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de KOZA,

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de KOZA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de 50 000 Fcfa (cinquante mille franc cfa) à la Recette Municipale de KOZA au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossierd'Appel d'ptfresjdevra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KOZA, le 21/09/2017 à10 heures, heure locale et devra porter la mention:
. «APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 004/AONO/C-KOZA/CIPM/2017 DU 28/08/2017 PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02FORAGES EQUIPES DE POMPES SOLAIRES AVEC RESERVOIR A KOZA
Les offres parvenues après les dates etheure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires, Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans fa piece 12 du DAO, valable pendant trente (dU) jours au-dela de la date originale de validité des offres et d'un montant de :680 000 Fcfa
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif,

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans fa piece 12 du DAO, valable pendant trente (dU) jours au-dela de la date originale de validité des offres et d'un montant de :
Construction de 02 forages équipés de Pompes solaires Caution de Soumission en Fcfa680 000
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif,
Sous peine de rejet de l'offre, tes autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément auxstipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être en coursde validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 21/09/2017 à 11 heures précises dans la salle de délibération de la Commune de KOZA, en présence des soumissionnaires.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :
• 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
• 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
• 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :
13.1- Critères éliminatoires
13.1.1 : Pièces administratives
a) Dossier incomplet;
b) Pièce falsifiée ou non authentique,
13.1.2 ; Offre technique
Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning »:
Non satisfaction, au moins, àdix neuf (19) critères essentiels sur vingt six (26).
13.1,3 : Offre financière
a) Offre financière incomplète ,
b) Pièces non conformes ;
c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié
d) Absence d'un sous-détail de prix.
13.2 : Critères essentiels
Lévaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26 critères essentiels ci-dessous
a) Présentation générale sur 4 critères ;
b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4critères :
c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 9 critères ;
d) La méthodologie d'exécution sur 5critères ;
e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4critère

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KOZA, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours â compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables, auprès de la Commune de KOZA et du FEICOM Extrême-Nord.

MOKOLO le 28 Aout 2017

Le MAIRE

NDJIDDA TAKOUDAMA

COMMUNE DE KOZA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 005/AONO/C-KOZA/CIPM /2017 DU 28/08/2017 (EN PROCEDUREDURGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE(17 LAMPADAIRES) DANS LE CENTRE URBAIN DE KOZA

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
220 100

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre des Projets à Impacts Rapides, le Maire de la Commune de KOZA, Maîtres d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour ;
• la construction de 17 lampadaires à énergie solaire dans le centre urbain de Koza
Les travaux sont regroupés en un seul lotcommeIndiqués ci-dessous :
Construction de 17 lampadaires à énergie solaire CENTRE URBAIN DE KOZA Montant Prévisionnel en Fcfa :20 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :
Pour la fourniture des lampadaires solaires :
• les études techniques nécessaires ;
• La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
• La fourniture et la pose de 17 candélabres en acier de 8 mde hauteur devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires, la crosse et le luminaire et fixé sur massif à béton armécomposée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage ;
• La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, ycompris lesstructures de support de ces modules) ;
• La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
• La fourniture et l'instaltation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires etrégulateur de charge/décharge batteries) ;
• La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements

3. Cout Prévisionnel

Construction de 17 lampadaires à énergie solaire CENTRE URBAIN DE KOZA Montant Prévisionnel en Fcfa :20 000 000

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de 1éclairage public par énergie solaire.
Par te présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Communal du FEICOM, Exercice 2017, pour un coût estimatif total de 20 000 000 FCFA.

7. Consultation du Dossier

Dés publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de KOZA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de KOZA, dés publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de 50 000 Fcfa (cinquante mille franc cfa) à ta Recette Municipale de KOZA au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offe devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KOZA, le ^i| V1 l'il à10 heures, heure locale et devra porter la mention:
«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 005/AONO/C-KOZA/CIPM /2017 DU 28/08/2017 (EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE
(17 LAMPADAIRES) DANS LE CENTRE URBAIN DE KOZA
Les offres psrvenuBS après les dafes ef heure de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de : 400 000 Fcfa
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de :

Fourniture de 17 lampadaires solaires Caution de Soumission en Fcfa 400 000
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 1PTr^'j ^ heures précises dans la salle de délibération de laCommune de KOZA, en présence des soumissionnaires.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;
• 1*feétape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
• 2®étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes,
• 3®étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :
13.1- Critères éliminatoires
13.1.1 : Pièces administratives
a) Dossier incomplet:
Uj ricvc Idlôllicc UU nuii auviicmiv
13.1.2 : Offre technique
a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning »;
e) Non satisfaction, au moins, àdix neuf (19) critères essentiels sur vingt six (26).
13.1.3; Offre financière
a) Offre financière incomplète ;
b) Pièces non conformes ;
c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
d) Absence d'un sous-détail de prix.
13.2 : Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26 critères essentiels ci-dessous :
a) Présentation générale sur 4critères ;
b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4critères :
c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 9critères :
d) La méthodologie d'exécution sur 5critères ;
e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4critère,

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KOZA, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de ta Commune de KOZA et du FEICOM Extrême-Nord.

MOKOLO le 28 Aout 2017

Le MAIRE

NDJIDDA TAKOUDAMA

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012 /AONO/MINEDUB/CMPM/EXERCICE 2017 DU 31/08/2017 POUR LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE BOUNGA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. N.B. : POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMÉROS SUIVANTS : 6 73 20 57 25/699 37 07 48

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
51 15 197 01 3400 20 2222.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public au titre de l'exercice 2017, le Ministre de l'Education de Base (Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante) lance pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réhabilitation de l'Ecole Publique BOUNGA dans l'Arrondissement de BIBEMI, Département de la BENOUE, Région du NORD.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- les travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe ;

- les travaux de réhabilitation de deux blocs d'une salle de classe ;

- l'équipement de l'école en 120 tables bancs ;

- l'équipement de l'école en 04 bureaux de maître.

Ces prestations sont décrites au Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif (Pièce n°7).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel desdites prestations se chiffre à **25 666 836** (vingt cinq millions six cent soixante six mille huit cent trente six) **FCFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées sur le territoire national

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2017, ligne n° **51 15 197 01 3400 20 2222.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bât. B, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bât. B, BP1600 Yaoundé, téléphone 222 22 86 33, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25 000** (vingt cinq mille) **FCFA** payable au Trésor Public et représentant les frais d'acquisition du DAO.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en 07 (sept) exemplaires dont 01 (un) original et 06 (**six**) copies marqués comme tels, devra parvenir au Bâtiment B du MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous Direction du Budget, Service des Marchés Publics au plus tard le **21/09/2017 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 012 /AONO/MINEDUB/CMPM/2017 DU 31/08/2017 POUR LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE BOUNGA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

NB : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **45** (quarante cinq) **jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **500 000** (cinq cent mille) **FCFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances (voir la liste à la pièce 11 du DAO). Cette caution devra être valable pendant **30** (trente) **jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, toutes les pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète au regard des prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances sera déclarée irrecevable et entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **21/09/2017 à 14 heures**, heure locale par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du MINEDUB (Bâtiment A porte 618) siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera d'abord selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire.

1.- Critères éliminatoires

Le système d'évaluation des critères éliminatoires sera binaire et portera sur les points suivants :

N°	DESIGNATION DU CRITERE	VALEUR	
		1	0

1	Absence d'une pièce du Dossier Administratif (**1** en cas de présence de toutes les pièces, **0** en cas d'absence d'au moins une pièce) ;		
2	Présence de documents falsifiés (**1** si aucun document falsifié dans l'offre, **0** dans le cas contraire) ;		
3	Non-respect de plus de 02 (deux) critères essentiels (0**1** si au moins 7 critères essentiels sur 10 sont respectés, **0** dans le cas contraire)		
4	Non-conformité du contenu de l' «OFFRE FINANCIERE » au regard des documents requis dans le RPAO (**1** si contenu de l'offre financière conforme, **0** dans le cas contraire)		

2. Critères essentiels :

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels résumés ci-après :

1. Références générales de l'entreprise ;
2. Références de l'entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures ;
3. Conducteur des travaux
4. Chef de chantier
5. Menuisier bois
6. Moyens Matériels et Logistiques;
7. Planning et délai d'exécution des travaux ;
8. Rapport de visite du site des travaux avec photos ;
9. Cahier des clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page et signé à la dernière page ;

10. Cahier des clauses Administratives Particulières(CCAP) complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière page.

NB : seules les offres ayant satisfait à au moins 7 (sept) critères essentiels sur 10 (dix) seront soumises à l'évaluation financière

14. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura satisfait à 100% (cent pour cent) des critères éliminatoires et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90** (quatre-vingt-dix) **jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bât B, BP 1600 Yaoundé, téléphone 222 22 86 33.

YAOUNDE le 31 Aout 2017

Le MINISTRE

YOUSSOUF NÉE HADIDJA ALIM

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 022 /AONO/CIPM/PAD/2017 DU 28 AOUT 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONFORTEMENT DU RAVIN SITUE A L'ARRIERE DE LA CANTINE DE L'IMMEUBLE SIMAR SIEGE DU PAD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
3201003

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD) lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de confortement du ravin situé à l'arriére de la cantine de l'immeuble siège du PAD

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent notamment :

- le débroussaillement ;
- l'abattage d'arbres ;
- la mise en forme de la plateforme du talus ;
- les travaux de béton ;
- la construction des perrés maçonnés.

La consistance des travaux est détaillée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières, Pièce 5.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du PAD, exercice 2017, tâche budgétaire **3201003.**

Le montant prévisionnel du projet est estimé à **120 000 000 Francs CFA**.

4. Participation et origine
La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais spécialisées dans le domaine des travaux publics.

5. Financement
Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du PAD, exercice 2017, tâche budgétaire 3201003.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales/Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat Public-Privé/Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 - Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier
Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat Public-Privé / Service de la Préparation des Marchés du PAD, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA, payable au compte « CAS- ARMP » n° 33598860 001 - 94 ouvert dans toutes les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat Public-Privé / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, au plus tard le 29/09/2017 à 09 heures, et devra porter la mention :

« APPEL'D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/CIPM/PAD/2017 DU 28 AOUT 2017POUR LES TRAVAUX DE CONFORTEMENT DU RAVIN SITUE A L'ARRIERE DE LA CANTINE DE L'IMMEUBLESIMAR SIEGE DU PAD

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison
Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est de six (06) mois, dès notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de deux millions quatre cent mille (2 400 000) FCFA, délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances habilitées et autorisées à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et restant valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

11. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 29/09/2017 10 heures à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat Public-Privé, par la Commission Interne de Passation des Marchés du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;

- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

- Absence de l'attestation de capacité financière d'un montant de 50.000.000 F CFA délivrée par une

banque de premier ordre agréée par le MINFI ;

- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers ;

- Absence de la déclaration sur l'honneur de la visite de site ;

- N'avoir pas satisfait 4 critères essentiels sur 5.

L'évaluation des offres techniques se fera par le mode binaire (OUI/NON) et portera sur les critères essentiels ci-après:

N°	Critères essentiels	Seuil de validité du critère
A	Présentation générale de l'offre	1/1
B	Références	5/7
C	Personnel d'encadrement	7/10
D	Matériel	5/7
E	Méthodologie d'exécution des travaux	3/5

N.B . Pour être admise à l'analyse financière, l'offre technique doit avoir satisfait 4 critères essentiels sur 5 (cf. grille dévaluation).

14. Attribution
Le Marché sera attribué au soumissionnaire techniquement et administrativement qualifié et qui aura produit l'offre financière évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité de l'offre est fixée à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres

16. Renseignements Complémentaires
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, pendant les heures de travail, auprès de la Direction des Aménagements Portuaires du PAD Tel: (237) 233 40 54 45; Fax: (237) 233 40 47 96.
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 31 Aout 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 29 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL TOPOGRAPHIQUE (UNE STATION TOTALE, SES ACCESSOIRES ET LOGICIELS) DESTINÉ À L'AUSCULTATION DES BARRAGES RÉSERVOIRS. FINANCEMENT : BUDGET EDC ; EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
0

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maître d'Ouvrage, Directeur Général de la **Société Electricity Development Corporation** (EDC) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un matériel topographique (une station Totale et ses accessoires) destiné à l'auscultation des barrages réservoirs.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offre comprennent la fourniture de :

a) Station totale et ses accessoires :

- 01 Station Totale comprenant les accessoires suivants :

- 01 embase,
- 02 batteries rechargeables,
- 01 chargeur,
- 01 carte mémoire,
- 01 câble
- 2 pôles de transfert,
- 01 canne à prisme,
- 01 prisme,
- 01 trépied,
- 01 licence,
- 01 manuel d'utilisation et coffret de transport, etc,

b) 01 Logiciel.

c) Mire de nivellement invar avec code-barres ;

d) Formation de trois (03) personnes sur l'utilisation de la station totale ;

e) Service après-vente.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de soixante-dix millions (70 000 000) de franc CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expérience requises dans la fourniture de ce type de matériel.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget EDC, Exercice 2017, ligne F040302.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Bureau du Courrier de la Société EDC, sis à l'Immeuble Hibiscus 4ème étage, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier du Présent Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau du Courrier de la Société EDC, sis à l'Immeuble Hibiscus 4ème étage, BP 15 111 Yaoundé, tél 22 23 11 03, email : info@edc-cameroon.org , dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille francs) FCFA payable dans le compte n° 335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis scellés au Bureau du Courrier de la Société EDC, sis à l'Immeuble Hibiscus 4 ème étage, BP 15 111 Yaoundé, tél 22 23 11 03, email : info@edc-cameroon.org au plus tard **le 03 Octobre 2017 à 12 Heures** et devra porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National OuvertN° 008/AONO./EDC/CIPM/2017 du 29 Août 2017 Pour la fourniture du matériel topographique (une station totale, ses accessoires et logiciels) destiné à l'auscultation des barrages réservoirs.

Financement : Budget EDC»

Exercice 2017

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 400 000 (Un million quatre cent mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu **le 03 Octobre 2017 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC dans la salle de réunion de la Direction Générale au 5ème étage de l'Immeuble Hibiscus.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

L'ouverture des offres se fera en **un temps** et les offres seront évaluées en trois étapes.

1) 1ère étape : Examen de la conformité des pièces administratives (volume 1)

a) Le dossier administratif doit être complet et toutes les pièces valides et authentiques

b) Le cautionnement provisoire (la garantie de soumission) doit être conforme au modèle imposé.

2) 2ème étape : Evaluation de l'offre technique (volume 2)

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base des critères éliminatoires et des critères essentiels définis ci-dessous, selon la notation binaire, satisfaisant aux éléments clé du cahier des charges.

3) 3ème étape : évaluation de l'offre financière (volume 3)

A l'analyse des offres financières et en cas de discordance constatée dans la proposition d'un soumissionnaire entre les prix qui figurent dans le détail estimatif et ceux qui figurent aux bordereaux des prix unitaires, les indications portées en lettres sur ces derniers documents prévalent et le montant du détail estimatif est rectifié en conséquence.

L'offre financière la moins chère est classée la **« moins-disante ».**

14. Critères d'évaluation

1.1. CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- De l'absence ou non-conformité d'une pièce administrative définie à l'article 12.1 du RPAO ;

- De l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

- Des Fausses déclarations ou des pièce falsifiées ;

- De la non-conformité en tout point des spécifications techniques de la station totale et de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;

- De la Capacité financière du soumissionnaire inférieure à soixante millions (60 000 000) de francs CFA ;

- De la présence du soumissionnaire dans la liste des entreprises sanctionnées par le MINMAP ;

- De la non satisfaction d'au moins 05 critères essentiels sur 07.

Seuls les soumissionnaires qui auront satisfaits aux critères éliminatoires seront éligibles à l'évaluation financière.

1.2. critères essentiels (évalués selon le mode binaire) :

Les critères essentiels à la qualification des candidats, évalués suivant le mode binaire, porteront sur:

- Expériences et références similaires du soumissionnaire ;

- Conformité des accessoires de la Station Totale aux spécifications techniques définies dans le DAO ;

- Programme de formation avec les éléments de son contenu ;

- Service Après-Vente signé par le soumissionnaire ;

- Délai de livraison (02 mois exigés) ;

- Délai de garantie (minimum exigé est d'un (01) an ;

- La présentation de l’offre.

NB : Pour valider un critère essentiel, le soumissionnaire doit satisfaire la totalité des éléments afférents audit critère.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre technique sera évaluée conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques du DAO et l'offre financière jugée la « moins-disante ».

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Affaires Générales au 4 ème étage de l'Immeuble Hibiscus, BP 15 111 EDC Yaoundé, tél 22 23 11 03, email : info@ed

YAOUNDE le 29 Aout 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Théodore

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°045/AAONO/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/CRPM /2017 DU 24 AOUT 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Fourniture et l'installation d'une machine de production de glace à la MIDEPECAM à Douala.

2. Cout Prévisionnel

75 000 000 (Soixante-quinze millions)

3. Allotissement

Lot unique

4. Financement

Budget de la MIDEPECAM Exercice 2017

5. Consultation du Dossier

Service des Marchés des Approvisionnements et Services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral sis à l'immeuble de la Sous-Préfecture de Douala 1er à BONANJO, aux heures ouvrables.

6. Acquisition du Dossier

80 000 (Quatre-vingt mille) francs CFA, payable au CAS des marchés N°97568660005/16 de l'ARMP ouvert à la BICEC

7. Remises des offres

Le **15 Septembre 2017**, au Secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, à **12 heures précises, heure locale.**

8. Delai de Livraison

Soixante (60) jours

9. Cautionnement Provisoire

1.500 000

10. Recevabilité des Offres

Le **15 Septembre 2017**, au Secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, à **12 heures précises, heure locale.**

11. Ouverture des Plis

Le **15 Septembre 2017**, à la Salle de Réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics, à **13 heures précises heure locale.**

12. Renseignements Complémentaires

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25/ 699 37 07 48

DOUALA le 24 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°061/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM DU 25 AOUT 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS A IMPACTS RAPIDES (CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPES A ENERGIE SOLAIRE) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'EXTREME NORD

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des **Projets à Impacts Rapides**, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême Nord, Autorité contractante, lance **en procédure d'urgence** un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux construction de forages équipés de pompes à énergie solaire:

Les travaux sont répartis suivant l'allotissement ci-après :

COMMUNES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL
GAZAWA	**1**	Construction d'un forage équipé de pompes à énergie solaire à **YOLA MALIKI NASSARAO**	**17 000 000**
PETTE	**2**	Construction de 04 forages équipés de pompes à énergie solaire à **PETTE, MALAM CENTRE, KOURWAMA et ALAGARNO**	**68 000 000**
MINDIF	**3**	Construction de 03 forages équipés de pompes à énergie solaire dans les localités de **NGOURMARI MINDIF, OURO KAIGAMA, BONGOR-BONDJOUROU**	**51 000 000**
LOGONE BIRNI	**4**	Construction d'un forage équipé de pompe à énergie solaire dans la localité de **BREMBRI**	**17 000 000**
		MONTANT TOTAL	**153 000 000**

NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de trois (03) lots

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes : Etudes d'implantation ;

- Etudes géophysiques et hydrogéologiques ;
- Installation de chantier ;
- Construction des forages ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Aménagement de surface ;
- Fourniture et pose des pompes solaires ;
- Fourniture et pose des panneaux solaires y compris supports ;
- Fourniture et pose des grilles de protection ;
- La construction d'un local technique en agglos ;
- La fourniture de deux cuves en plastique ;
- La construction de 06 robinets de puisage ;
- Fourniture d'une caisse à outils ;
- Formation d'une équipe locale de maintenance ;
- Mise en service des ouvrages.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du FEICOM, Exercice 2017, pour un coût estimatif total de **cent cinquante-trois millions (153 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de trois (03) lots

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans les domaines de l'hydraulique notamment dans la construction des forages équipés des pompes à énergie solaire. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du FEICOM, Exercice 2017, pour un coût estimatif total de **cent cinquante-trois millions (153 000 000) de francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à côté de la Sous-Préfecture de Maroua Ier (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Régionale des Marchés Publics, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **cent vingt mille (120 000) franc CFA** payable au Trésor Public de Maroua au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Délégation Régionale des Marchés Publics à Maroua, le **14 septembre 2017** à **09 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°061/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM DU 25 AOUT 2017

POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS A IMPACTS RAPIDES (CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPES A ENERGIE SOLAIRE) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'EXTREME NORD

LOT N°……

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires par lot**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO**,** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant indiqué dans le tableau ci-dessous :

COMMUNES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL en FCFA	MONTANT DE LA CAUTION en FCFA
GAZAWA	**1**	Construction d'un forage équipé de pompes à énergie solaire à **YOLA MALIKI NASSARAO**	**17 000 000**	**340 000**
PETTE	**2**	Construction de 04 forages équipés de pompes à énergie solaire à **PETTE, MALAM CENTRE, KOURWAMA et ALAGARNO**	**68 000 000**	**1 360 000**
MINDIF	**3**	Construction de 03 forages équipés de pompes à énergie solaire dans les localités de **NGOURMARI MINDIF, OURO KAIGAMA, BONGOR-BONDJOUROU**	**51 000 000**	**1 020 000**
LOGONE BIRNI	**4**	Construction d'un forage équipé de pompe à énergie solaire dans la localité de **BREMBRI**	**17 000 000**	**340 000**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps,** le **14 septembre 2017** à **10 heures** précises dans la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, sise à côté de la Sous-Préfecture de Maroua Ier, (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78, Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3 e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

a) Dossier incomplet;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

c) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;

d) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;

e) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;

f) Non satisfaction, au moins, à **trente un (31) critères essentiels sur quarante-trois (43).**

Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d

un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **43 critères** essentiels ci-dessous :

- Présentation sur **3 critères** ;

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;

15. Attribution

Le Délégué Régional des Marchés Publics, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Le Délégué Régional des Marchés Publics, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

- La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

NB : aucune entreprise ne peut être adjudicataire de plus de trois lots.

- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **1 critère**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord sise à côté de la Sous-préfecture de Maroua Ier, (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78 et/ou à l'Agence Régionale du FEICOM à Maroua.

« Pour toute acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 370 748 »

MAROUA le 25 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°062/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM DU 25 AOUT 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS A IMPACTS RAPIDES (CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE PMH) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'EXTREME NORD

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des **Projets à Impacts Rapides**, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême Nord, Autorité contractante, lance **en procédure d'urgence** un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux construction de forages équipés de PMH dans certaines Communes de la Région de l'extrême-Nord.

Les travaux sont répartis suivant l'allotissement ci-après :

COMMUNES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL
MAROUA 1er	**1**	Construction d'un forage équipé de PMH à **MAZA**	**10 000 000**
DARGALA	**2**	Construction de 10 forages équipés de PMH dans les localités de **OURO-KAIGAMA, OURO ABADOUM, BINDIRYEL, WIRDIWO, MEMERE, KEDELE, MAGUIRAWO, TOUPPERE, OURO ZANGUI CENTRE, HODANDE**	**100 000 000**
GAZAWA	**3**	Construction de 02 forages équipés de PMH dans les localités de **GAZAWA et MIZILING FOULBE**	**17 000 000**
NDOUKOULA	**4**	Construction de deux forages équipés de PMH à **ZAMA et GAWA**	**20 000 000**
PETTE	**5**	Construction d'un forage équipé de PMH à **ALLAHOKI**	**10 000 000**
DATCHEKA	**6**	Construction de 10 forages équipés de PMH dans les localités de **GOLONBOURI ZOUAYE, TENRENG WARSAYE, TERDEGLOGUE YOUAYE, DJODIDO GOING, TICHEO TA'ALA, GOURMOUI, DARBI GOLONPOUI, EP GOLONHOBE, ZOUAYE MARCHE, BARE TAOGUI LARA**	**100 000 000**
GUEME	**7**	Réalisation de 04 forages équipés de PMH dans les localités de **KARTOUA DJOROK, DABAYE WAIDOUA, GOYONRE, EP GABARAYE WIDI**	**32 000 000**
KAI KAI	**8**	Construction de 03 forages équipés de PMH dans les localités de **DEDEKE, ADIBECK et DJO BODAY**	**30 000 000**

KALFOU	**9**	Construction de 05 forages équipés de PMH dans leslocalités de **KAOLA, LOKORO, GOYONG DJABEWAL, DJATEWO, WOURO HAGO**	**50 000 000**
KAR HAY	**10**	Construction de 03 forages équipés de PMH à **EP DOUAYE, EP GUIDINGDING et CSI TAKREO YOLDEO**	**30 000 000**
TCHATIBALI	**11**	Construction de 04 forages équipés de PMH dans les localités de **EP DOUAYE, DOUSGOUM, MANDIKERLEG et SORINGWA**	**40 000 000**
GUIDIGUIS	**12**	Construction de 10 forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de **GORTIGUIRI, NDAKLA, SIRLAWE GUIDIGUIS, DJIBIDI, SALMAYE GADAMAYO, EP NGAYEWA, KOURBI, TOROCK ADJOUA, YOLDE GUIDIGUIS, EP PAKANA**	**100 000 000**
MINDIF	**13**	Construction de 05 forages productifs équipés de pompes à motricité humaine dans les localités de **PADACONDEL, LOUGGAO, DOMAYO 2 DALIL, MODJOMBODI, DOMAYO TCHAKADJAM**	**49 000 000**
MOUTOURWA	**14**	Construction de 03 forages équipés de PMH dans les localités de **DJIGUIMI, LIGAZAN PLIM, DOURDOUM**	**30 000 000**
MOULVOUDAYE	**15**	Construction de 03 forages équipés de PMH dans les localités de **LOUGGUE (DARAM), BALAMBALE (KORRE) et OURO DOUADI TCHOFFI (KOLARA),**	**30 000 000**
HINA	**16**	Construction de 02 forages équipés de PMH dans les localités de **MBOUROU et PANAKA**	**18 000 000**
ROUA	**17**	Construction de 04 forages équipés de PMH dans les localités de **WAYAM-SOULEDE, EP BROH, MADAKONAI I, MAZAM-KONE**	**40 000 000**
ROUA	**18**	Construction d'un forage équipé de PMH au **centre de santé de GOLIBAI**	**10 000 000**
LOGONE BIRNI	**19**	Construction de 06 forages équipés de PMH dans les localités de **TILDE, KABO I, SALERI, NKIDAM, SKLILIO, NGADA I**	**60 000 000**
WAZA	**20**	Construction de 05 forages équipés de PMH dans les villages **TAGAWA, TOUNGA, BILE MOUSGOUM, MADA I et ZIGUE**	**50 000 000**
MONTANT TOTAL			**826 000 000**

NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de trois (03) lots

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes : Etudes d'implantation ;

- Etudes d'implantation ;
- Etudes géophysiques et hydrogéologiques ;
- Installation de chantier ;
- Construction des forages ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Aménagement de surface ;
- Fourniture et pose des pompes ;
- Fourniture d'une caisse à outils ;
- Mise en service des ouvrages.

3. Cout Prévisionnel

coût estimatif total de **huit cent vingt-six millions (826 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de trois (03) lots

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans les domaines de l'hydraulique notamment dans la construction des forages équipés des pompes à motricité humaine.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du FEICOM, Exercice 2017, pour un coût estimatif total de **huit cent vingt-six millions (826 000 000) de francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à côté de la Sous-Préfecture de Maroua Ier (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Régionale des Marchés Publics, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) franc cfa** payable au Trésor Public de Maroua au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Délégation Régionale des Marchés Publics à Maroua, le **14 septembre 2017** à **09 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°062/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM DU 25 AOUT 2017

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS A IMPACTS RAPIDES (CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE PMH) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'EXTREME NORD

LOT N°……

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires par lot**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO**,** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant indiqué dans le tableau ci-dessous :

COMMUNES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL	caution
MAROUA 1er	**1**	Construction d'un forage équipé de PMH à **MAZA**	**10 000 000**	**200 000**
DARGALA	**2**	Construction de 10 forages équipés de PMH dans les localités de **OURO-KAIGAMA, OURO ABADOUM, BINDIRYEL, WIRDIWO, MEMERE, KEDELE, MAGUIRAWO, TOUPPERE, OURO ZANGUI CENTRE, HODANDE**	**100 000 000**	**2 000 000**
GAZAWA	**3**	Construction de 02 forages équipés de PMH dans les localités de **GAZAWA et MIZILING FOULBE**	**17 000 000**	**340 000**
NDOUKOULA	**4**	Construction de deux forages équipés de PMH à **ZAMA et GAWA**	**20 000 000**	**400 000**
PETTE	**5**	Construction d'un forage équipé de PMH à **ALLAHOKI**	**10 000 000**	**200 000**

DATCHEKA	**6**	Construction de 10 forages équipés de PMH dans les localités de **GOLONBOURI ZOUAYE, TENRENG WARSAYE, TERDEGLOGUE YOUAYE, DJODIDO GOING, TICHEO TA'ALA, GOURMOUI, DARBI GOLONPOUI, EP GOLONHOBE, ZOUAYE MARCHE, BARE TAOGUI LARA**	**100 000 000**	**2 000 000**
GUEME	**7**	Réalisation de 04 forages équipés de PMH dans les localités de **KARTOUA DJOROK, DABAYE WAIDOUA, GOYONRE, EP GABARAYE WIDI**	**32 000 000**	**640 000**
KAI KAI	**8**	Construction de 03 forages équipés de PMH dans les localités de **DEDEKE, ADIBECK et DJO BODAY**	**30 000 000**	**600 000**
KALFOU	**9**	Construction de 05 forages équipés de PMH dans leslocalités de **KAOLA, LOKORO, GOYONG DJABEWAL, DJATEWO, WOURO HAGO**	**50 000 000**	**1 000 000**
KAR HAY	**10**	Construction de 03 forages équipés de PMH à **EP DOUAYE, EP GUIDINGDING et CSI TAKREO YOLDEO**	**30 000 000**	**600 000**
TCHATIBALI	**11**	Construction de 04 forages équipés de PMH dans les localités de **EP DOUAYE, DOUSGOUM, MANDIKERLEG et SORINGWA**	**40 000 000**	**800 000**
GUIDIGUIS	**12**	Construction de 10 forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de **GORTIGUIRI, NDAKLA, SIRLAWE GUIDIGUIS, DJIBIDI, SALMAYE GADAMAYO, EP NGAYEWA, KOURBI, TOROCK ADJOUA, YOLDE GUIDIGUIS, EP PAKANA**	**100 000 000**	**2 000 000**
MINDIF	**13**	Construction de 05 forages productifs équipés de pompes à motricité humaine dans les localités de **PADACONDEL, LOUGGAO, DOMAYO 2 DALIL, MODJOMBODI, DOMAYO TCHAKADJAM**	**49 000 000**	**980 000**
MOUTOURWA	**14**	Construction de 03 forages équipés de PMH dans les localités de **DJIGUIMI, LIGAZAN PLIM, DOURDOUM**	**30 000 000**	**600 000**
MOULVOUDAYE	**15**	Construction de 03 forages équipés de PMH dans les localités de **LOUGGUE (DARAM), BALAMBALE (KORRE) et OURO DOUADI TCHOFFI (KOLARA),**	**30 000 000**	**600 000**
HINA	**16**	Construction de 02 forages équipés de PMH dans les localités de **MBOUROU et PANAKA**	**18 000 000**	**360 000**
ROUA	**17**	Construction de 04 forages équipés de PMH dans les localités de **WAYAM-SOULEDE, EP BROH, MADAKONAI I, MAZAM-KONE**	**40 000 000**	**800 000**

ROUA	**18**	Construction d'un forage équipé de PMH au **centre de santé de GOLIBAI**	**10 000 000**	**200 000**
LOGONE BIRNI	**19**	Construction de 06 forages équipés de PMH dans les localités de **TILDE, KABO I, SALERI, NKIDAM, SKLILIO, NGADA I**	**60 000 000**	**1 200 000**
WAZA	**20**	Construction de 05 forages équipés de PMH dans les villages **TAGAWA, TOUNGA, BILE MOUSGOUM, MADA I et ZIGUE**	**50 000 000**	**1 000 000**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps,** le **14 septembre 2017** à **10 heures** précises dans la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, sise à côté de la Sous-Préfecture de Maroua Ier, (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78, Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3 e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

a) Dossier incomplet;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

d) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;

e) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;

f) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;

g) Non satisfaction, au moins, à **trente un (31) critères essentiels sur quarante-trois (43).**

Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **43 critères** essentiels ci-dessous :

- Présentation sur **3 critères** ;

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;

- Le matériel de chantier à mobiliser sur **13 critères** ;

- La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **1 critère**.

15. Attribution

Le Délégué Régional des Marchés Publics, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

NB : aucune entreprise ne peut être adjudicataire de plus de trois (03) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord sise à côté de la Sous-préfecture de Maroua Ier, (Domayo comice), Tél/Fax 222 29 31 78 et/ou à l'Agence Régionale du FEICOM à Maroua.

« Pour toute acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 370 748 »

MAROUA le 25 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 84/DC/MINTP/CMPM/2017 DU 25 AOUT 2017 POUR L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINES STATIONS DE PESAGE ROUTIER EN MATÉRIEL INFORMATIQUE, MOBILIER DE BUREAU ET DE COUCHAGE DANS LE RÉSEAU OUEST (RÉGIONS DE L'OUEST, DU LITTORAL, DU SUD-OUEST ET DU NORD-OUEST).FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE 2017 IMPUTATION : 36 468 07 33 00 06 2240 LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION RELATIVE À LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
34 468 07 33 00 06 2240

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet l'équipement de certaines stations de pesage routier en matériel informatique, mobiliers de bureau et de couchage dans le Réseau Ouest (Régions de l'Ouest, du Littoral, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest).

2. Consistance des prestations

Les prestations de la Demande de Cotation qui seront réalisées dans les différentes stations de pesage ci-après : NDJOMBE, BEKOKO, MISSELELE, KUMBA, KOUEKONG, EYUMEDJOCK, MBUNJEI, et NKANKANZOCK portent sur :

- La fourniture du matériel informatique ;
- La fourniture du mobilier de bureau;
- La fourniture du matériel de couchage ;

Ces fournitures sont reparties comme suit :

Station de pesage : NDJOMBE

N°	Désignation de la fourniture	Quantité
1	Table	3
2	Fauteuil	3
3	Chaise	4
4	Lit	2
5	Matelas	4
6	Armoire	2
7	Micro-ordinateur	1
9	Copieur	1
10	Téléviseur écran Plasma 32''	1
11	Frigo de bureau	1

Station de pesage : BEKOKO

N°	Désignation de la fourniture	Quantité
1	Table	3
2	Fauteuil	3
3	Chaise	4
4	Lit	2
5	Matelas	4
6	Armoire	2
7	Micro-ordinateur	1
8	Onduleur	1
10	Téléviseur écran Plasma 32''	1
11	Frigo de bureau	1

Station de pesage : MISSELELE

N°	Désignation de la fourniture	Quantité
1	Table	3
2	Fauteuil	3
3	Chaise	4
4	Lit	2
5	Matelas	4
6	Armoire	2
7	Micro-ordinateur	1
8	Onduleur	1
10	Téléviseur écran Plasma 32''	1
11	Frigo de bureau	1

Station de pesage : KUMBA

N°	Désignation de la fourniture	Quantité
1	Table	3
2	Fauteuil	3
3	Chaise	4
4	Lit	2
5	Matelas	4
6	Armoire	2
9	Copieur	1
10	Téléviseur écran Plasma 32''	1
11	Frigo de bureau	1
12	Appareil photo numérique	1

Station de pesage : KOUEKONG

N°	Désignation de la fourniture	Quantité
1	Table	3
2	Fauteuil	3
3	Chaise	4
4	Lit	2
5	Matelas	4
6	Armoire	2
8	Onduleur	1
9	Copieur	1
10	Téléviseur écran Plasma 32''	1
11	Frigo de bureau	1
12	Appareil photo numérique	

Station de pesage : EYUMEDJOCK

N°	Désignation de la fourniture	Quantité
7	Micro-ordinateur	1
8	Onduleur	1
9	Copieur	1
10	Téléviseur écran Plasma 32''	1

Station de pesage : MBUNJEI

N°	Désignation de la fourniture	Quantité
7	Micro-ordinateur	1
8	Onduleur	1
9	Copieur	1
10	Téléviseur écran Plasma 32''	1

Station de pesage : NKANKANZOCK

N°	Désignation de la fourniture	Quantité
7	Micro-ordinateur	1
8	Onduleur	1
9	Copieur	1
11	Frigo de bureau	1
12	Appareil photo numérique	1

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **trente millions (30 000 000) de Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais fournisseurs de biens et service

5. Financement

Les prestations objet du présent Dossier de Cotation sont financées par le budget du MINTP (Exercice 2017), sur la ligne d'impu

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direct au Rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble ou quartier MVOG-ADA).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de cotation pourra être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Sous-direc KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble ou est logé la Cellule Spéciale d présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossie

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à cette demande de cotation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués co Générales, Sous-direction des Marchés, Service des Appels d'Offres, situé au Rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abrit Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (Voie d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA) au plus tard, **le 21/09/2017**

« DEMANDE DE COTATION N° 84/DC/MINTP/CMPM/2017 DU 25/08/2017 POUR L'EQUIPEMENT DE CERTAINES STATIO
DE COUCHAGE DANS LE RESEAU OUEST (REGIONS DE L'OUEST, DU LITTO
FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE
IMPUTATION : 36 468 07 33 00 06 22
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILL

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **45 jours** maximum, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage de pres

Délai de réponse des soumissionnaires :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cette demande de cotation un délai de **vingt un (21) jours** à compt

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'un montant de : **s**
originale de validité des offres établis selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de
L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans la Demande de Cotation entraîne à l'ouvertu
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres po
attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée
Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur iden

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu, **le 21/09/2017 à 11heures** dans la salle de la Commission Ministérielle
du Centre à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dument

12. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Dossier administratif, technique et financier incomplet ou pièces non conformes;
- Omission d'un prix unitaire dans l'offre financière ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
- N'avoir pas obtenu au moins un total de 05 critères sur l'ensemble des 06 critères essentiels;
- Absence de l'autorisation du fabricant pour le matériel informatique et électrique ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières a

2- Critères essentiels

Les offres retenues à la fin de l'analyse des critères éliminatoires devront satisfaire aux critères essentiels suivants :

- Présentation de l'offre sur un (01) critère ;
- Expérience du soumissionnaire sur un (01) critère ;
- Garantie du matériel sur deux (02) critères ;
- Service après-vente sur un (01) critère ;
- Planning et délai sur un (01) critère;

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant une offre reconnue conforme pour l'es financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre sera évaluée **la moins-disante.**

Le candidat devra commencer sa mission à la date et au lieu spécifié dans le Règlement Particulier de la Consultation.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réce

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble ou est logé la Cellule Spéci

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°85/DC/MINTP/CMPM/2017 DU 25 AOUT 2017 POUR L'EQUIPEMENT DE CERTAINES STATIONS DE PESAGE ROUTIER EN MATERIEL INFORMATIQUE, MOBILIER DE BUREAU ET DE COUCHAGE DANS LE RESEAU SUD (REGIONS DU CENTRE, DU SUD ET DE L'EST).FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE 2017 LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION RELATIVE À LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
36 468 07 33 00 06 2240

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet l'équipement de certaines stations de pesage routier en matériel informatique, mobiliers de bureau et de couchage dans le Réseau Sud (Régions du Centre, du Sud et de l'Est).

2. Consistance des prestations

Les prestations de la Demande de Cotation qui seront réalisées dans les différentes stations de pesage ci-après : NDJORE, BAGOFIT, BONIS, GAROUA-BOULAI, MANDJOU, MEYOS, NOMAYOS, MEKONG portent sur :

- La fourniture du matériel informatique ;
- La fourniture du mobilier de bureau;
- La fourniture du matériel de couchage ;

Ces fournitures sont reparties comme suit :

Station de pesage : NDJORE

N°	Désignation de la fourniture	Quantité
1	Micro-ordinateur	1
2	Onduleur	1
3	Copieur	1
4	Téléviseur écran Plasma 32''	1
5	Frigo de bureau	1

Station de pesage : BAGOFIT

N°	Désignation de la fourniture	Quantité
1	Table	3
2	Micro-ordinateur	1
3		

Onduleur

1

4	Copieur	1
5	Téléviseur écran Plasma 32''	1
6	Frigo de bureau	1
7	Appareil photo numérique	1

Station de pesage : BONIS

N°	Désignation de la fourniture	Quantité
1	Table	2
2	Fauteuil	3
3	Armoire	1
4	Micro-ordinateur	1
5	Onduleur	1
6	Copieur	1
7	Téléviseur écran Plasma 32''	1
8	Frigo de bureau	1
9	Appareil photo numérique	1

Station de pesage : AMBAM

N°	Désignation de la fourniture	Quantité
1	Table	3
2	Fauteuil	3
3	Lit	2
4	Matelas	4
5	Armoire	1
6	Micro-ordinateur	1
7	Onduleur	1
8	Copieur	1
9	Téléviseur écran Plasma 32''	1
10	Frigo de bureau	1

Station de pesage : GAROUA BOULAÏ

N°	Désignation de la fourniture	Quantité

1	Table	2
2	Fauteuil	3
3	Chaise	4
4	Lit	3
5	Matelas	6
6	Onduleur	1
7	Copieur	1
8	Frigo de bureau	1
9	Appareil photo numérique	1

Station de pesage : MANDJOU

N°	Désignation de la fourniture	Quantité
1	Table	3
2	Fauteuil	3
3	Chaise	4
4	Lit	1
5	Matelas	2
6	Armoire	2
7	Micro-ordinateur	1
8	Onduleur	1
9	Frigo de bureau	1
10	Appareil photo numérique	1

Station de pesage : MEYOS

N°	Désignation de la fourniture	Quantité
1	Table	3
2	Fauteuil	3
3	Chaise	4
4	Lit	2
5	Matelas	4
6	Armoire	2

7	Copieur	1
8	Téléviseur écran Plasma 32''	1
9	Appareil photo numérique	1

Station de pesage : NOMAYOS

N°	Désignation de la fourniture	Quantité
1	Table	3
2	Fauteuil	3
3	Chaise	4
6	Armoire	2
7	Micro-ordinateur	1
8	Onduleur	1
9	Copieur	1
10	Frigo de bureau	1
11	Appareil photo numérique	1

Stations de pesage : MOBILES

N°	Désignation de la fourniture	Quantité
1	Micro-ordinateur	4
2	Appareil photo numérique	1

Station de pesage : MEKONG

N°	Désignation de la fourniture	Quantité
1	Chaise	2
2	Micro-ordinateur	1
3	Onduleur	1
4	Copieur	1
5	Téléviseur écran Plasma 32''	1
6	Frigo de bureau	1
7	Appareil photo numérique	1

CELLULE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ROUTIER

N°	

Désignation de la fourniture

Quantité

1	Micro-ordinateur	1
2	Onduleur	1
3	Copieur	1
4	Téléviseur écran Plasma 32''	1
5	Frigo de bureau	1

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **trente millions (30 000 000) de Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais fournisseurs de biens et service

5. Financement

Les prestations objet du présent Dossier de Cotation sont financées par le budget du MINTP (Exercice 2017), sur la ligne d'impu

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direct au Rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble ou quartier MVOG-ADA).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de cotation pourra être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Sous-direc KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble ou est logé la Cellule Spéciale d présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossie

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à cette demande de cotation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués co Générales, Sous-direction des Marchés, Service des Appels d'Offres, situé au Rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abrit Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (Voie d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA) au plus tard, **le 22/09/2017**

« DEMANDE DE COTATION N° 85/DC/MINTP/CMPM/2017 DU 25/08/2017 POUR L'EQUIPEMENT DE CERTAINES STATIO
DE COUCHAGE DANS LE RESEAU SUD (Régions du Centre, du Sud et de l'Est).
IMPUTATION : 36 468 07 33 00 06 22
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILL

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **45 jours** maximum, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage de pres

Délai de réponse des soumissionnaires :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cette demande de cotation un délai de **vingt un (21) jours** à compt

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'un montant de : **s** originale de validité des offres établis selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans la Demande de Cotation entraîne à l'ouvertu Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres po attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur iden

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu, **le 22/09/2017 à 11heures** dans la salle de la Commission Ministérielle du Centre à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dument

12. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Dossier administratif, technique et financier incomplet ou pièces non conformes;
- Omission d'un prix unitaire dans l'offre financière ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
- N'avoir pas obtenu au moins un total de 05 critères sur l'ensemble des 06 critères essentiels;
- Absence de l'autorisation du fabricant pour le matériel informatique et électrique ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières a

2- Critères essentiels

Les offres retenues à la fin de l'analyse des critères éliminatoires devront satisfaire aux critères essentiels suivants :

- Présentation de l'offre sur un (01) critère ;
- Expérience du soumissionnaire sur un (01) critère ;
- Garantie du matériel sur deux (02) critères ;
- Service après-vente sur un (01) critère ;
- Planning et délai sur un (01) critère;

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant une offre reconnue conforme pour l'es financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre sera évaluée **la moins-disante.**

Le candidat devra commencer sa mission à la date et au lieu spécifié dans le Règlement Particulier de la Consultation.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réce

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble ou est logé la Cellule Spéci

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°04/DC/CNDHL/CIPM/2017 DU 29 AOÛT 2017 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE COMMUNICATION POUR LES SERVICES CENTRAUX DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans l'optique de l'accroissement de la performance des services de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, le Président de la CNDHL envisage de retenir un prestataire pour l'acquisition du matériel de communication pour les services centraux de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés.

2. Consistance des prestations

Le mode d'attribution de la présente lettre-commande sera basé sur le rapport qualité - coût.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations objet de la présente lettre-commande est de 10 000 000 FCFA.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises ou sociétés de droit camerounais justifiant d'une expérience avérée en matière de fourniture d'équipements.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, Secrétariat Permanent, Service des Affaires Générales, téléphone : 222 22 61 17, 2ème étage de l'immeuble BINDZI face Chambre d'Agriculture à Yaoundé.

6. Acquisition du Dossier

Cette acquisition se fait contre versement d'une somme non remboursable de 25000 (Vingt cinq mille) francs CFA au Compte CAS-ARMP n°335 988 ouvert à la BICEC, au titre des frais d'achat du dossier de Demande de Cotation.

7. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces fournitures doit être chiffré et déposé au plus tard le **19** septembre 2017 **à 13 heures** , heure locale, sous enveloppe cachetée et scellée adressée à Monsieur le Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés avec la mention :

« DEMANDE DE COTATIONN°04/DC/CNDHL/CIPM/2017 DU 29 AOûT 2017 2017 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE COMMUNICATION POUR LES SERVICES CENTRAUX DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES».

8. Ouverture des Plis

Les offres seront remises et dépouillées au plus tard le **19 septembre 2017 à 14 heures** dans la salle de conférence de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés située au 2ème étage de l'immeuble Bindzi, en face de la Chambre d'Agriculture.

9. Renseignements Complémentaires

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

Le délai de livraison des prestations objet de la présente lettre-commande est de trois (3) mois.

YAOUNDE le 29 Aout 2017

Le PRÉSIDENT

CHEMUTA DIVINE BANDA

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°17/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 041/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 JUILLET 2017 POUR L'ETUDE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE PLATE-FORME SPORTIVE DANS LE CAMP MBOPPI A DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	GEFA and ENGINEERING	**14 999 265**	09 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 30 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°21/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°042/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 JUILLET 2017 POUR L'ETUDE URBANISTIQUE, ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA RESTRUCTURATION ET LA RENOVATION DU CAMP MBOPPI A DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	GEFA and ENGINEERING SARL	**14 999 265**	08 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 30 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°20/CUD/SG/DIVMAP/2017 BEARING PUBLICATION OF RESULT FOR RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 38/RNIT/DCC/ITB/2017 OF 03 JULY 2017 FOR STUDIES ON THE CREATION OF A MULTIFUNCTIONAL PARK AT BONAMATOUMBE IN DOUALA 4 FINANCING: DCC BUDGET – 2017 FINANCIAL YEAR

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

The Government Delegate to the Douala City Council, Contracting Authority, communicates:

The Company here below is by decision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 of_____, declared winner of the contract related to the above mentioned invitation to tender for the amount and deadline below:

Lot	Winner	technico-Financial Note	Amount (FCFA TTC)	Deadline (in months)
single	GEFA and ENGINEERING	**91.99/100**	**64 991 250**	08

The said company is urgently invited, to the Public Contracts Division situated at N° 279, Victoria Street, Douala City hall, Bonanjo, within the next **seven (07) days** following this publication of result, for establishment of the said contract. After this period, the Contracting Authority reserves the right to cancel the award.

The bidders not retained for the following reasons:

Bidders	Motif for elimination
LE COMPETING	-Second technico-financial score (88.00/100).

are requested to come and withdraw their offers within fifteen days as of publication of this notice. After this period, the offers shall be destroyed.

In addition, this publication cancels the bid bond for the offers not selected.

DOUALA le 30 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°18/CUD/SG/DIVMAP/2017 BEARING PUBLICATION OF RESULT FOR RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 30/RNIT/DCC/ITB/2017 OF 28 JUNE 2017 FOR DETAILED PROJECT STUDIES ON THE CREATION OF FOUR MAJOR CROSSROADS IN THE CITY OF DOUALA: NDOKOTI CROSSROAD, CAMP YABASSI CROSSROAD, BONEWONDA CROSSROAD AND AGIP CROSSROAD FINANCING: DCC BUDGET – 2017 FINANCIAL YEAR

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

The Government Delegate to the Douala City Council, Contracting Authority, communicates:

The Company here below is by decision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 of_____, declared winner of the contract related to the above mentioned invitation to tender for the amount and deadline below:

Lot	Winner	Technico-Financial Note	Amount (FCFA TTC)	Deadline (in months)
single	CREACONSULT	**92.20/100**	**38 257 298**	06

The said company is urgently invited, to the Public Contracts Division situated at N° 279, Victoria Street, Douala City hall, Bonanjo, within the next **seven (07) days** following this publication of result, for establishment of the said contract. After this period, the Contracting Authority reserves the right to cancel the award.

The bidder not retained for the following reasons:

Bidders	Motive for elimination
GROUPEMENT INTEGC-GE	-Second technico-financial note (75.78/100).

Is requested to come and withdraw their offers within fifteen days as of publication of this notice. After this period, the offers shall be destroyed.

In addition, this publication cancels the bid bond for the offers not selected.

DOUALA le 30 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°19/CUD/SG/DIVMAP/2017 BEARING PUBLICATION OF RESULT FOR RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 22/RNIT/DCC/ITB/2017 OF 14 JUNE 2017 FOR STUDIES ON THE DEVELOPMENT OF THE ROAD ALONG THE BANK OF WOURI IN THE CITY OF DOUALA FINANCING: DCC BUDGET – 2017 FINANCIAL YEAR

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

The Government Delegate to the Douala City Council, Contracting Authority, communicates:

The Company here below is by decision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 of_____, declared winner of the contract related to the above mentioned invitation to tender for the amount and deadline below:

Lot	Winner	technico-Financial Note	Amount (FCFA TTC)	Deadline (in months)
single	LE COMPETING SARL	**97.06/100**	**69 658 862**	06

The said company is urgently invited, to the Public Contracts Division situated at N° 279, Victoria Street, Douala City hall, Bonanjo, within the next **seven (07) days** following this publication of result, for establishment of the said contract. After this period, the Contracting Authority reserves the right to cancel the award.

The bidder not retained for the following reasons:

Bidders	Motif for elimination
EGIS CAMEROUN	-Second technico-financial note (87. 8/100).

Is requested to come and withdraw their offers within fifteen days as of publication of this notice. After this period, the offers shall be destroyed.

In addition, this publication cancels the bid bond for the offers not selected.

DOUALA le 30 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 0444/DIPL/ D4/SDBMM/SM DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AAONO/MINREX/CMPM/2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Relations Extérieures porte à la connaissance des soumissionnaires que l'Avis d'appel d'offres national N°005/AAONO/MINREX/CMPM du 17 juillet 2017, pour l'extension du bâtiment de la D6 au Ministère des Relations Extérieures est déclaré infructueux.

Par conséquent, les soumissionnaires ayant déposé leurs offres sont priés de passer les retirer sous quinzaine, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Relations Extérieures, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés du MINREX, porte 508.

YAOUNDE le 29 Aout 2017

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N°007/A/171/MINEDUB/SG/DRFM/SD13/SMP PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/A0NO/CMPM/MINEDUB/EXERCICE 2017 DU 16/07/2017 POUR L'ACHAT DE 06 (SIX) VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINES 4X4 POUR LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DE L'EDUCATION DE BASE DE L'ADAMAOUA, DU CENTRE, DE L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD, DU NORD-OUEST, ET DU SUD.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Education de Base (Maître d'Ouvrage) porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Appel d'Offres d'objet sus mentionné que CAMI (BP : 1217 Douala, Tél : (237) 233 39 80 56 / 233 39 06 96) est déclaré adjudicataire du Marché y relatif pour un montant de **150 000 000 (Cent** cinquante millions) Francs CFA Toutes Taxes Comprises. Le délai maximum de livraison est de **30** (trente) jours.

Ledit adjudicataire est par conséquent appelé à bien vouloir prendre attache avec la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires non-retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 29 Aout 2017

Le MINISTRE

YOUSSOUF NÉE HADIDJA ALIM

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°005/C/SOA/SG/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°001/AONR/C-SOA/CIPM/2017 DU 10 JUILLET 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE SOA DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Soa, Maître d'Ouvrage, communique que l'avis d'Appel d'Offres Restreint N°001/AONR/C-SOA/CIPM/2017 du 10 Juillet 2017 en procédure d'urgence pour la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'Hôtel de ville de la Commune de Soa, dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, est déclaré infructueux.

En conséquence, les soumissionnaires sont invités à passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

SOA le 30 Aout 2017

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

COMMUNIQUE N° 005/C/CPB/SG/CIMP-BEC/2017 DU 24 AOUT 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CPB/CIPM-BEC/2017, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE BOUTIQUES AU MARCHE DANS LA COMMUNE DE PETE BANDJOUN, REGION DE L'OUEST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Conformément aux dispositions du Dossier D'appel D'offres National Ouvert N°005/AONO/CPB/CIPM-BEC/2017, pour les travaux de construction d'un hall de boutiques au marché de Bandjoun dans la COMMUNE DE PETE BANDJOUN, REGION DE L'OUEST, les résultats du dît Dossier D'appel D'offres se présentent comme suit :

Soumissionnaires	Montants lus des offres TTC en FCFA	Montants corrigés et négociés des offres TTC en FCFA	Observations
ETS BMA, BP : 2701 DOUALA, TEL : 699 32 66 34	39 999 312	39 999 312	-Attributaire du Marché: ETS BMA. BP : 2701 DOUALA, TEL : 699 32 66 34 -Montant TTC: 39 999 312 FCFA -Délai d'exécution trois (03) mois.

Ladite Entreprise attributaire du Marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les cinq (05) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à l'hôtel de ville de Bandjoun porte 105 pour l'établissement de sa Lettre-Commande.

BANDJOUN le 24 Aout 2017

Le ADJOINT AU MAIRE

FOKOUA HELENE

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N°A/191/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINEDUB/CMPM/ 2017 DU 06/07/2017 POUR LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE BIDZAR GROUPES I ET II, ARRONDISSEMENT DE FIGUIL, DEPARTEMENT DE MAYO LOUTI, REGION DU NORD, FINANCEMENT : BIP 2017 (IMPUTATION : 51 15 197 01 340020 2222).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Education de Base (Maître d'ouvrage) porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/A0NO/MINEDUB /CMPM/ 2017 DU 06/ 07/2017 pour la réhabilitation de l'Ecole Publique de BIDZAR groupes I et II, Arrondissement de Figuil, Département de Maya Louti, Région du nord, que la société C PROP a été déclarée adjudicataire de la Lettre Commande dudit Appel d'Offres pour un montant de 44 794 116 (quarante-quatre millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille cent seize) francs CFA toutes taxes comprises.et un délai d'exécution de 90 (quatre-vingt-dix) jours.

L'intéressée est appelée à bien vouloir prendre attache avec la Direction des Ressources Financière et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés publics, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus

YAOUNDE le 29 Aout 2017

Le MINISTRE

YOUSSOUF NÉE HADIDJA ALIM

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION PORTANT ATTRIBUTION PUBLICATION DES RESULTATS DE DC N°02/ CA.BFM 1ER /CIPM/2017 DU 20/07/2017 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er, Maître d'Ouvrage, communique :

Par décision 005/D/CA.BFM 1er /C1PM/2017, Ets: BUILDCAM Tel : 679 45 57 09/ 677 33 11 26 a été retenue comme Adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres suscité pour un montant de Neuf millions neuf cent quarante-six mille quatre-vingt-deux (9 946 082) FCFA.

Délais d'exécution : un (01) mois calendaire.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat de la Mairie d'Arrondissement de Bafoussam L'" pour l'établissement de son marché/lettre commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les offres non retenues.

BAFOUSSAM le 21 Aout 2017

Le MAIRE

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°17/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 041/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 JUILLET 2017 POUR L'ETUDE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE PLATE-FORME SPORTIVE DANS LE CAMP MBOPPI A DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	GEFA and ENGINEERING	**14 999 265**	09 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 30 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°21/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°042/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 JUILLET 2017 POUR L'ETUDE URBANISTIQUE, ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA RESTRUCTURATION ET LA RENOVATION DU CAMP MBOPPI A DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	GEFA and ENGINEERING SARL	**14 999 265**	08 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 30 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°20/CUD/SG/DIVMAP/2017 BEARING PUBLICATION OF RESULT FOR RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 38/RNIT/DCC/ITB/2017 OF 03 JULY 2017 FOR STUDIES ON THE CREATION OF A MULTIFUNCTIONAL PARK AT BONAMATOUMBE IN DOUALA 4 FINANCING: DCC BUDGET – 2017 FINANCIAL YEAR

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

The Government Delegate to the Douala City Council, Contracting Authority, communicates:

The Company here below is by decision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 of_____, declared winner of the contract related to the above mentioned invitation to tender for the amount and deadline below:

Lot	Winner	technico-Financial Note	Amount (FCFA TTC)	Deadline (in months)
single	GEFA and ENGINEERING	**91.99/100**	**64 991 250**	08

The said company is urgently invited, to the Public Contracts Division situated at N° 279, Victoria Street, Douala City hall, Bonanjo, within the next **seven (07) days** following this publication of result, for establishment of the said contract. After this period, the Contracting Authority reserves the right to cancel the award.

The bidders not retained for the following reasons:

Bidders	Motif for elimination
LE COMPETING	-Second technico-financial score (88.00/100).

are requested to come and withdraw their offers within fifteen days as of publication of this notice. After this period, the offers shall be destroyed.

In addition, this publication cancels the bid bond for the offers not selected.

DOUALA le 30 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°18/CUD/SG/DIVMAP/2017 BEARING PUBLICATION OF RESULT FOR RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 30/RNIT/DCC/ITB/2017 OF 28 JUNE 2017 FOR DETAILED PROJECT STUDIES ON THE CREATION OF FOUR MAJOR CROSSROADS IN THE CITY OF DOUALA: NDOKOTI CROSSROAD, CAMP YABASSI CROSSROAD, BONEWONDA CROSSROAD AND AGIP CROSSROAD FINANCING: DCC BUDGET – 2017 FINANCIAL YEAR

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

The Government Delegate to the Douala City Council, Contracting Authority, communicates:

The Company here below is by decision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 of_____, declared winner of the contract related to the above mentioned invitation to tender for the amount and deadline below:

Lot	Winner	Technico-Financial Note	Amount (FCFA TTC)	Deadline (in months)
single	CREACONSULT	**92.20/100**	**38 257 298**	06

The said company is urgently invited, to the Public Contracts Division situated at N° 279, Victoria Street, Douala City hall, Bonanjo, within the next **seven (07) days** following this publication of result, for establishment of the said contract. After this period, the Contracting Authority reserves the right to cancel the award.

The bidder not retained for the following reasons:

Bidders	Motive for elimination
GROUPEMENT INTEGC-GE	-Second technico-financial note (75.78/100).

Is requested to come and withdraw their offers within fifteen days as of publication of this notice. After this period, the offers shall be destroyed.

In addition, this publication cancels the bid bond for the offers not selected.

DOUALA le 30 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°19/CUD/SG/DIVMAP/2017 BEARING PUBLICATION OF RESULT FOR RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 22/RNIT/DCC/ITB/2017 OF 14 JUNE 2017 FOR STUDIES ON THE DEVELOPMENT OF THE ROAD ALONG THE BANK OF WOURI IN THE CITY OF DOUALA FINANCING: DCC BUDGET – 2017 FINANCIAL YEAR

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

The Government Delegate to the Douala City Council, Contracting Authority, communicates:

The Company here below is by decision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 of_____, declared winner of the contract related to the above mentioned invitation to tender for the amount and deadline below:

Lot	Winner	technico-Financial Note	Amount (FCFA TTC)	Deadline (in months)
single	LE COMPETING SARL	**97.06/100**	**69 658 862**	06

The said company is urgently invited, to the Public Contracts Division situated at N° 279, Victoria Street, Douala City hall, Bonanjo, within the next **seven (07) days** following this publication of result, for establishment of the said contract. After this period, the Contracting Authority reserves the right to cancel the award.

The bidder not retained for the following reasons:

Bidders	Motif for elimination
EGIS CAMEROUN	-Second technico-financial note (87. 8/100).

Is requested to come and withdraw their offers within fifteen days as of publication of this notice. After this period, the offers shall be destroyed.

In addition, this publication cancels the bid bond for the offers not selected.

DOUALA le 30 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°000081/AAMI/ART/2017 DU 21 AOUT 2017 POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DE QUALITE DES RESEAUX MOBILES DES OPERATEURS AU CAMEROUN EST ANNULE.

YAOUNDE le 29 Aout 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 0444/DIPL/ D4/SDBMM/SM DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AAONO/MINREX/CMPM/2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Relations Extérieures porte à la connaissance des soumissionnaires que l'Avis d'appel d'offres national N°005/AAONO/MINREX/CMPM du 17 juillet 2017, pour l'extension du bâtiment de la D6 au Ministère des Relations Extérieures est déclaré infructueux.

Par conséquent, les soumissionnaires ayant déposé leurs offres sont priés de passer les retirer sous quinzaine, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Relations Extérieures, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés du MINREX, porte 508.

YAOUNDE le 29 Aout 2017

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N°007/A/171/MINEDUB/SG/DRFM/SD13/SMP PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/A0NO/CMPM/MINEDUB/EXERCICE 2017 DU 16/07/2017 POUR L'ACHAT DE 06 (SIX) VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINES 4X4 POUR LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DE L'EDUCATION DE BASE DE L'ADAMAOUA, DU CENTRE, DE L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD, DU NORD-OUEST, ET DU SUD.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Education de Base (Maître d'Ouvrage) porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Appel d'Offres d'objet sus mentionné que CAMI (BP : 1217 Douala, Tél : (237) 233 39 80 56 / 233 39 06 96) est déclaré adjudicataire du Marché y relatif pour un montant de **150 000 000 (Cent** cinquante millions) Francs CFA Toutes Taxes Comprises. Le délai maximum de livraison est de **30** (trente) jours.

Ledit adjudicataire est par conséquent appelé à bien vouloir prendre attache avec la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires non-retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 29 Aout 2017

Le MINISTRE

YOUSSOUF NÉE HADIDJA ALIM

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N°A/191/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°005/AMI/MINEDUB/2017 DU 21/03/2017 POUR L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE. L'ÉDUCATION INCLUSIVE AU CAMEROUN

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Education de Base (Maître d'Ouvrage) porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Appel à Manifestation d'Intérêt d'objet sus mentionné que **TAMBO LEKE IVO** (BP : 3418 Yaoundé, Tél : (237) 677 506 661) est **déclaré adjudicataire** de la Lettre Commande y relative, pour un montant de **19 000 000 (Dix-neuf millions) Francs CFA Toutes Taxes Compr**ises. Le délai maximum de réalisation desdites prestations est de **04 (quatre) mois.**

Ledit adjudicataire est par conséquent appelé à bien vouloir prendre attache avec la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires non-retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 30 Aout 2017

Le MINISTRE

YOUSSOUF NÉE HADIDJA ALIM

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°005/C/SOA/SG/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°001/AONR/C-SOA/CIPM/2017 DU 10 JUILLET 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE SOA DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Soa, Maître d'Ouvrage, communique que l'avis d'Appel d'Offres Restreint N°001/AONR/C-SOA/CIPM/2017 du 10 Juillet 2017 en procédure d'urgence pour la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'Hôtel de ville de la Commune de Soa, dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, est déclaré infructueux.

En conséquence, les soumissionnaires sont invités à passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

SOA le 30 Aout 2017

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N°A/191/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINEDUB/CMPM/ 2017 DU 06/07/2017 POUR LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE BIDZAR GROUPES I ET II, ARRONDISSEMENT DE FIGUIL, DEPARTEMENT DE MAYO LOUTI, REGION DU NORD, FINANCEMENT : BIP 2017 (IMPUTATION : 51 15 197 01 340020 2222).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Education de Base (Maître d'ouvrage) porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/A0NO/MINEDUB /CMPM/ 2017 DU 06/ 07/2017 pour la réhabilitation de l'Ecole Publique de BIDZAR groupes I et II, Arrondissement de Figuil, Département de Maya Louti, Région du nord, que la société C PROP a été déclarée adjudicataire de la Lettre Commande dudit Appel d'Offres pour un montant de 44 794 116 (quarante-quatre millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille cent seize) francs CFA toutes taxes comprises.et un délai d'exécution de 90 (quatre-vingt-dix) jours.

L'intéressée est appelée à bien vouloir prendre attache avec la Direction des Ressources Financière et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés publics, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus

YAOUNDE le 29 Aout 2017

Le MINISTRE

YOUSSOUF NÉE HADIDJA ALIM

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 59 /D/CUP/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 30/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 28 JUIN 2017 POUR LES ETUDES D'AVANT PROJET DETAILLE (APD) EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE QUATRE CARREFOURS PRIORITAIRES DANS LA VILLE DE DOUALA : CARREFOUR NDOKOTI, CARREFOUR CAMP YABASSI, CARREFOUR BONEVVONDA, CARREFOUR AGIP

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz,

Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu TArreté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°30/AONR/CUD/CIPM/2017 du 28 Juin 2017 relatif pour les études d'avant projet détaillé (APD) en vue de l'aménagement de quatre carrefours prioritaires dans la Ville de Douala : Carrefour Ndokoti, Carrefour Camp Yabassi, Carrefour Bonewonda, Carrefour Agip;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 09 août 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 10 Août 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°040/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 16 Août 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	CREACONSULT DP : 11735 Douala. Tél. : (237) 699 51 95 85	Trente-huit millions deux cent cinquante-sept mille deux cent quatre-vingt-dix-huit (38 257 298) Francs CFA	Six (06) Mois

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

DOUALA le 30 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°59 /D/CUP/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 30/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 28 JUIN 2017 POUR LES ETUDES D'AVANT PROJET DETAILLE (APD) EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE QUATRE CARREFOURS PRIORITAIRES DANS LA VILLE DE DOUALA : CARREFOUR NDOKOTI, CARREFOUR CAMP YABASSI, CARREFOUR BONEVVONDA, CARREFOUR AGIP

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz,

Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu TArreté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°30/AONR/CUD/CIPM/2017 du 28 Juin 2017 relatif pour les études d'avant projet détaillé (APD) en vue de l'aménagement de quatre carrefours prioritaires dans la Ville de Douala : Carrefour Ndokoti, Carrefour Camp Yabassi, Carrefour Bonewonda, Carrefour Agip;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 09 août 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

u le procès-verbal de la séance du 10 Août 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°040/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 16 Août 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

Article 1er: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	CREACONSULT DP : 11735 Douala. Tél. : (237) 699 51 95 85	Trente huit millions deux cent cinquante sept mille deux cent quatre vingt dix huit (38 257 298) Francs CFA	Six (06) Mois

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 30 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION NO 351 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 24 AOUT 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°42/AONR/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 09/05/2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REVETUES DU RESEAU PRIORITAIRE DANS LE RESEAU OUEST, REGION DU SUD-OUEST (PROGRAMME ANNUEL 2017) ET SON ADDITIF N° 62/AD/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 05/06/2017. FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP (LIGNE FONDS ROUTIER), EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2017;
Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;
Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu la Décision N°00000089/D/MINMAP du 08 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2017 ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence l'Appel d'Offres National Restreint N°42/AONR/MINTP/CMPM-TI/2017 du 09/05/2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien courant de certaines routes revêtues du réseau prioritaire dans le Réseau Ouest, Région du Sud-Ouest (Programme Annuel 2017) , et son additif N° 62/AD/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 du 05/06/2017;
Vu les offres des soumissionnaires ;
Vu le Procès Verbal N°065/PV/CMPM/TI/MINTP du 03 juillet 2017 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures ;
Vu la lettre de notification N° /L/P/CMPM-TI/MINTP du 05/07/2017 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures ;
Vu la lettre N°5662/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 04/08/2017, du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux d'entretien courant de certaines routes

revêtues du réseau prioritaire dans le Réseau Ouest, Région du Sud-Ouest:

SOUMISSIONNAIRES RETENUS						
Nº de Lots	**Tronçons**	**Linéaire (km)**	**Noms et adresses des soumissionnaires**	**Montants en chiffre et en FCFA**	**Montants TTC en lettre et en FCFA**	**Délais**
1 -SW/17	Mutengene-bolifamba	7,91	SMAR	381 566 453	Trois cent quatre vingt-un millions cinq cent soixante six mille quatre cent cinquante trois	05 mois
	Bolifamba-Kumba	68,6	BP 2231 Douala			
	Bretelle de TIKO	4,0	Tél. 233 39 13 89			

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Sous-direction des Marchés Publics, pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3: Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Article 4: La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 24 Aout 2017

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

DECISION MUNICIPALE N° 005/DM/CPB/SG/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN :

VU La Constitution ;

VU La Loi N 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

VU La Loi N 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

VU La Loi N 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant Régime financier des collectivités territoriales Décentralisées

VU Le Décret N°77/91 du 25 Mars 1977déterminant les pouvoirs de tutelles sur les Communes, Syndicats de Communes et Etablissements communaux, modifié par le Décret N° 90/1464 du

09 Novembre 1990 ;

VU Le Décret N° 95/062 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale de PETE BANDJOUN ;

VU Le Décret N°2012/480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Madame ZONGO née

NYAMBONE Antoinette Justine aux Fonctions de Préfet du Département de KOUNG-KHI ;

VU L'Arrêté N 00000001/A/A/MINAT/DCTD du 18 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Pète-Bandjoun, Département du Koung-Khi, Région de /'Ouest /

VU L'Arrêté Conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Août 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents et Rapporteurs des sous-commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personne/ du Ministère des Marchés Publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;

VU la Décision N 01443/CAB/MINMAP du 06 Août 20/4 constatent/a composition des commissions Internes de passation des marchés auprès de certaines communes ;

VU Les Inscriptions budgétaires.

Considérant les nécessités de services,

DECIDE:

Article 1er Le Lot Unique pour les travaux de construction d'un hall de boutiques au marché de Bandjoun pour la Mairie de Pète-Bandjoun dans le Département du Koung-Khi est attribué à ETS BMA BP : 2701 DOUALA, TEL : 699 32 66 34 pour une soumission de 39 999 312 (trente-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent douze) francs

TTC pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BANDJOUN le 24 Aout 2017

Le ADJOINT AU MAIRE

FOKOUA HELENE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 352/ D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 25 AOUT 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 68/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 20 JUIN 2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE CERTAINES ROUTES EN TERRE À TRAFIC MODÉRÉ DANS LA RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET MINTP (LIGNE FONDS ROUTIER).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi des finances de la République du Cameroun pour L'Exercice 2017;
Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;
Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu la Décision N°00000089/D/MINMAP du 08 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2017 ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 68/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 du 20 Juin 2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de bitumage en enduit superficiel de certaines routes en terre à trafic modéré dans la Région de l'Ouest.
Vu les offres des soumissionnaires ;
Vu le Procès Verbal N° 084(bis)/PV/CMPM-TI/MINTP du 11 Aout 2017 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures ;
Vu la lettre de notification N°034/L/P/CMPM-TI/MINTP du 16 Aout 2017 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures.

DECIDE:

Article 1: Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'exécution des travaux de bitumage en enduit superficiel de certaines routes en terre à trafic modéré dans la Région de l'Ouest. (Programme Annuel 2017).

SOUMISSIONNAIRES RETENUS							
N° Lot	**Nom et Adresse du Soumissionnaire**	**Département**	**Tronçons**	**Long (km)**	**Budget Prévisionnel TTC**	**Montant TTC Corrigé après rabais en FCFA**	**Observations**
1-OU	CDT SARL BP 9736 Douala Tel : 682 62 50 35	MENOUA	Inter P17 (Entrée lycée technique de Balessing) – Carrefour Pomme (Inter P17).	3.9	490 000000	450 950 929	Offre la moins disante. Délai : 08 mois
		NDE	Voie d'accès au quartier Bongo à Bangoulap				
2-OU	CABTE SERVICE LIPANO SARL BP 295 Douala Tel : 671 35 64 71	BAMBOUTOS	Bafounda carrefour (Inter RN6)- Marché Diatsi - Batcham chefferie (Inter RP31)	9	880 000000	779 370 300	Offre la moins disante. Délai : 08 mois
3-OU	ECSB BP 3001 Douala Tel : 675 24 86 17	BAMBOUTOS	Carrefour Mbado (Intersection RN6) - Chefferie Bamendjinda - CETIC Bamendjinda - Calmet – Badjeunfe Bamesso	9	880 000000	772 211 232	Offre la moins disante. Délai : 08 mois

Article 2 : Les mandataires desdites entreprises sont invités à se présenter à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3: Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenu peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai son offre sera détruite.

YAOUNDE le 25 Aout 2017

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 57 /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 42/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 JUILLET 2017 POUR L'ETUDE URBANISTIQUE, ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA RESTRUCTURATION ET LA RENOVATION DU CAMP MBOPPI A DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz,

Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de PAgence de

Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/M1NMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°42/AONR/CUD/CIPM/2017 du 06 Juillet 2017 relatif pour l'étude urbanistique, architecturale et technique en vue de la restructuration et la rénovation du Camp Mboppo

à Douala

Vu le rapport d'analyse y relatif du 16 août 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 17 août 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°044/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 21 août 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après:

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	GEFA and ENGINEERING BP : 13687 Yaoundé, Tél. : (237) 675 29 35 58	Quatorze millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille deux cent soixante cinq (14 999 265) Francs CFA	Huit (08) Mois

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 30 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°58/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 041/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 JUILLET 2017 POUR L'ETUDE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE PLATE-FORME SPORTIVE DANS LE CAMP MBOPPI A DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz,

Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de PAgence de

Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu P Arrêté n° 005/A/M 1N MA P/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°041/AONR/CUD/ClPM/2017 du 04 Juillet 2017 relatif pour l'étude pour l'aménagement d'une plate-forme sportive dans le Camp Mboppi à Douala;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 09 août 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 10 août 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°039/NEM/KNSE/CIPM/CUD/20I 7 du 16 août 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du
le montant et délai ci-a

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en
Unique	GEFA and ENGINEERING BP: 13687 Yaoundé, Tél. : (237) 675 29 35 58	Quatorze millions mille deux cent so

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 30 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

DECISION MUNICIPALE N° 005/DM/CA.BFM1ER /2017 PORTANT ATTRIBUTION PUBLICATION DES RESULTATS DE DC N°02/ DC/CA.BFM 1ER /CIPM/2017 DU 20/07/2017 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er, Maître d'Ouvrage:

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/017 du 22juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes :

Vu le Décret N°2004/075 du 24 Septembre 2004 ponant code des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la commune de Bafoussam 1er :

Vu le Décret 2008/U22 du 17 janvier200S ponant création de la communauté urbaine de Bafoussam et les Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er, IIème et IIIème;

Vu Le Décret n° 2012/074 la 08 mars2012 ponant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le décret N°' 2012/480 du 22 Octobre2012 ponant nomination de Monsieur TANGWA Joseph FOVER en qualité de Préfet du Département de la Mifi ;

Vu l'arrêté N° 00000228/A/MINATD/DCTD du 05/11/2013 constatant Election du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune de Bafoussam 1er Département de la MIFI Région de Ouest :

Vu La Circulaire N° 001/C/MINFl du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et Contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et d'autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017.

Vu le DC n°02/ CA.BFM 1er/CIPM/BIP 2017 du 20/07/2017 relatif aux travaux de reboisement dans la Commune de Bafoussam 1er.

Vu le procès-verbal d'ouverture des offres, d'analyse et de proposition d'attribution par la CIPM/Bfm 1er en date du 16/08/2017

Vu la proposition d'attribution par la CIPM :

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : Le marché objet de la demande de cotation suscitée est pour compter de la date de signature de la présente

Décision, attribué à :

N® de la DC	PROJETS	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC EN FCFA	ADJUDICATAIRE
02/DC/CA.BFM 1er /CIPM/2017 DU 20/07/2017	Travaux de reboisement de 14 000 plants (9000 pins et 5000 callistemons) dans la commune de Bafoussam 1er .	UN (01) mois calendaire	19 995 000	Ets: BUILDCAM Tel : 679 45 57 09/ 677 33 11 26

BAFOUSSAM le 21 Aout 2017

Article 1ER : L'entreprise susvisée ne pourra exécuter le marché qu'après la signature de la lettr-commande y relative.

Le MAIRE

2) Le délai d'exécution court à partir de la notification de l'ordre de service de commencer.***FOCKA FOCKA Jules Hilaire***

Article 3: La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECISION N°2202 /2017/DG/DAG/SDPA/SP DU 3 0 AOUT2017 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/CFC/CIPM/2016 DU 16/06/2016 POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES AFFERENTES AU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE CFC DE BAMENDA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la constitution

Vu la loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et

complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;

Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur MISSI Jean-Paul Marie au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur TJONOG Jean? Calvin au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu l'avis d'appel d'offres 008/AONO/CFC/CIPM/2016 du 16/06/2016 pour les études architecturales et techniques en vue de la construction de l'immeuble devant abriter l'agence CFC de Bamenda ;

Vu l'autorisation N°005096/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CEA du 18/07/2017 d'annuler l'appel d'offres susvisé;

DECIDE

Article Ier : L'appel d'offres **n°008/AONO/CFC/CIPM/2016** du 16/06/2016 dont l'objet est repris en marge est annulé.

Article 2 : Les soumissionnaires sont invités à. passer retirer leurs offres sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Aout 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

TJONOG Jean Calvin

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°00021/DM/ C/SOA/SG/2017 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/C-SOA/CIPM/2017 DU 10 JUILLET 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE SOA DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution,

VU le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

VU la loi 2004 – 17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

VU la loi 2004-18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

VU le décret N° 77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU l'arrêté N° 00000025/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements publics administratifs, des Collectivités territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2017;

VU la décision n°00000446/D/MINMAP/SG/DAG du 20 juillet 2016 constatant la composition des commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes ;

VU l'avis d'Appel d'Offres National Restreint N°001/AONR/C-SOA/CIPM/2017 du 10 Juillet 2017 en procédure d'urgence pour la Maîtrise d'œuvres des travaux de construction de l'Hôtel de ville de la Commune de Soa, dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU le procès-verbal n°019/CIPM/SOA-17 relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse pour les Offres administratives et techniques du marché de la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'Hôtel de la Commune de Soa, dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

Décide :

Article 1er : L'avis d'Appel d'Offres National Restreint N°001/AONR/C-SOA/CIPM/2017 du 10 Juillet 2017 en procédure d'urgence pour la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'Hôtel de ville de la Commune de Soa, dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, est déclaré infructueux.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 30 Aout 2017

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires version papier dont l'original et six (06) copies marquées comme tels et un exemplaire version numérique , devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART sise au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Direction Générale de l'ART situé à la nouvelle route bastos, BP : 6132 Yaoundé, tél : 222 23 03 80/222 23 23 30, au plus tard le ***21 Août 2017*** à **12 heures** et devra porter la mention : **« Appel d'Offres International Ouvert N°000078/AOIO/ART/CIPM/2017 du 21 Juin 2017 pour la fourniture, l'installation et la mise en service des matériels et logiciels relatifs à la numérisation de la gestion du courrier de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) »** **« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**
	Lire plutot LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) PORTE A LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000078/AOIO/ART/CIPM/2017 DU 21 JUIN 2017 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES MATERIELS ET LOGICIELS RELATIFS A LA NUMERISATION DE LA GESTION DU COURRIER DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART), **INITIALEMENT PREVUES LE 01er SEPTEMBRE 2017, EST REPORTEE AU 05 SEPTEMBRE 2017 AUX MEMES HEURES.**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **21 Août 2017** à **13 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ART dans la salle de conférences de l'immeuble de la Direction Générale de l'ART, sis à la nouvelle route Bastos. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) PORTE A LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000078/AOIO/ART/CIPM/2017 DU 21 JUIN 2017 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES MATERIELS ET LOGICIELS RELATIFS A LA NUMERISATION DE LA GESTION DU COURRIER DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART), **INITIALEMENT PREVUES LE 01er SEPTEMBRE 2017, EST REPORTEE AU 05 SEPTEMBRE 2017 AUX MEMES HEURES.**

YAOUNDE le 30 Aout 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

ADDITIF N°010/A/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/BST DU29/08/17 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 07 AOÛT 2017, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE ET AMÉNAGEMENT DES V.R.D DE L'HÔTEL DE VILLE DE MELONG, DANS LA COMMUNE DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DOUALA le 29 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 64/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 04 AOUT 2017 POUR L'IMPLANTATION DES TOILETTES MOBILES DANS LA VILLE DE DOUALA-PHASE 1 ADDITIF N°02

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DOUALA le 23 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 28/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 27 JUIN 2017 POUR LE PROJET D'ADRESSAGE : FOURNITURE ET POSE DES PLAQUES DE NUMEROTATION DES IMMEUBLES DANS LA COMMUNE DE DOUALA 4 ADDITIF N°03

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DOUALA le 29 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

PORT AUTONOME DE DOUALA

ADDITIF N° 001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONR/PAD/CIPM/2017 DU 25/07/2017 POUR L' EXECUTION DES ETUDES TECHNIQUES ET FINANCIERES DU PRODET DE REHABILITATION DES MAGASINS EXISTANTS ET DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX MAGASINS ET AIRES DE STOCKAGES AU PORT DE DOUALA OU SUR AUTRES SITES DIT « PORT SEC » AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONR/PAD/CIPM/2017 DU 25/07/2017 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET FINANCIERES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES IMMEUBLES RESIDENTIELS A LA CRIQUE TOKOTO DU PORT DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DOUALA le 25 Aout 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 09/AOIO/ADC/CIPM/2017 DU 05/07/2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES SALONS VIP (AFAMBA, MEFOU ET GOLD) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir, sous plis fermés, sous peine de rejet, au service des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard le **01/09/2017** à 11 heures, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 09/AOIO/ADC/CIPM/2017 DU 05/07/2017 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES SALONS VIP (AFAMBA, MEFOU ET GOLD) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir, sous plis fermés, sous peine de rejet, au service des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard le **04/09/2017** à **11 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 09/AOIO/ADC/CIPM/2017 DU 05/07/2017 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES SALONS VIP (AFAMBA, MEFOU ET GOLD) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

2	Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **01/09/2017 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **04/09/2017 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

YAOUNDE le 30 Aout 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 DU 02/08/2017 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LES VILLES DE BAMENDA, BAFOUSSAM, BANDJOUN, TONGA, BAMENDJOU ET BAHAM, DANS LES REGIONS DE L'OUEST ET DU NORD-OUEST, EN SIX LOTS. RÉF : ADDITIF N° 001-AONO 012-2017/DG/DSCM/CTR/CIPM/2017 DU 30/08/2017 NB: BIEN VOULOIR TÉLÉCHARGER LA PIÈCE ORIGINALE POUR LES INFORMATIONS RELATIVES AUX MODIFICATION DU DÉVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DOUALA le 30 Aout 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ONDOA AKOA Alphonse Roger

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

ADDITIF N° 2 A L'AVIS D'APPEL NATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00270/AMI/CCAA/DG DU 22 AOÛT 2017 POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIEGE DE LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY SUR LE SITE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN FINANCEMENT : BIP EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

YAOUNDE le 31 Aout 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

Formulaire d'Abonnement au e-JDM

Journal des Marchés Publics #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

Date :.....

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm